



OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES 2014

10 SACS VERTS et ... 1 MARÉE DE POLLEN ! Page 7



PROGRAMMATION 2014

15
16
17
-
A
O
Û
T

Page 9



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA
RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

NOUS SOMMES DES
CRO-MAGNONI

WE ARE
CRO-MAGNONI

DÉCOUVRIR
LASCAUX

Page 12

POSITION RÉDACTIONNELLE

Pages 3 et 4

Projet industriel lourd à hauts risques:

INFORMATION vs ENGAGEMENT SOCIAL

De Belles et Vivifiantes VACANCES !

277

Vol. 40, No 3 - Juin 2014

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS

OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES 2014

10 SACS VERTS et ... 1 MARÉE DE POLLEN ! Page 7



PROGRAMMATION 2014

15
16
17
-
A
O
Û
T

Page 9



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA
RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

NOUS SOMMES DES
CRO-MAGNON

WE ARE
CRO-MAGNON

DÉCOUVRIR
LASCAUX

Page 12

POSITION RÉDACTIONNELLE

Pages 3 et 4

Projet industriel lourd à hauts risques:

INFORMATION vs ENGAGEMENT SOCIAL

De Belles et Vivifiantes VACANCES !

sommaire

Vol. 40, no 3 - Juin 2014

- 3 édito
- 5 loisirs kakou: la st-Jean
- 6 corpo développement
- 7 nettoyage des berges
- 8 fermières / concert allan
- 9 programmation 2n1f
- 10 soirée festive / animation
- 11 malécites / fabrique
- 12 découvrir lascaux
- 13 langue magique
- 14 caisse pop
- 15 municipal
- 19 messages insp. en bâtiments
- 20 page santé / yin et yang
- 21 quoi de neuf site web
- 22 facebook / communiqués
- 23 babillard
- 24 marées

+ (distribution locale)
notre cahier des services



OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES 2014



POSITION RÉDACTIONNELLE
Projet industriel lourd à hauts risques:
INFORMATION vs ENGAGEMENT SOCIAL

De Belles et Vivifiantes VACANCES !

NOTRE COUVERTURE

* L'opération «Nettoyage» du 8 juin s'est déroulée sous le signe du soleil et du pollen!

** Au Centre des Sciences du Vieux-Port, c'est à Montréal qu'on découvre Lascaux!

*** Deux Nations, Une Fête, 3e édition au Programme

Photos: Yvan Roy

à la une

NETTOYAGE DES BERGES
10 S

POUR DÉCOUVRIR LASCAUX
MÉLANIE NOUS EMMÈNE À MONTRÉAL
page 12

DEUX NATIONS, UNE FÊTE
PROGRAMMATION 2014
page 9

POSITION RÉDACTIONNELLE
INFORMATION VS ENGAGEMENT SOCIAL
pages 3 et 4

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#278 - SEPT = 4 et 11

#279 - OCT = 16 et 23

#280 - DÉC = 11 et 18



CACOUNA

Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)



L'EPIK, aussi rapide qu'un Quotidien!

Même si l'EPIK est aux 2 mois, vous pouvez suivre l'actualité des événements et des dossiers importants en fréquentant notre site et notre page Facebook.

Certaines pages incluent un SUIVI constant des informations récoltées sur divers médias ou suggérées par ceux qui fréquentent le site. La mention «suivi» est alors inscrite en titre et on y voit la date de la dernière mise à jour.

Visitez donc
www.journalepik.com,
+ notre page Facebook «Journal EPIK»
et EXPRIMEZ-VOUS!

Culture
et Communications
Québec

Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2013-2014, une aide au fonctionnement de 8318\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



d'
Y
v
a
n
R
o
y

«La commission (d'audience publique fédérale-provinciale) estime que la municipalité est à la croisée des chemins et qu'une décision négative sur le projet (port méthanier) relancerait le débat sur son avenir». C'était en 2006. La croisée des chemins était celle de choisir définitivement de

mettre une croix sur les développements industriels lourds, non durables, à grands risques pour l'environnement si on voulait toujours cohabiter avec les projets liés à la qualité du milieu et des ressources environnantes et ne pas mettre en danger le milieu lui-même et toute la vie qu'il supporte, y compris la nôtre.

Le débat n'est pas d'hier. On avait échappé jusqu'à maintenant à cette menace pétrolière. Bois, papier, vrac solide, métal, sel, perlite... et les perspectives de cabotage, de cale sèche... Tout cela entraine encore dans le «léger», plus facilement harmonisable avec la protection des écosystèmes.

Le gaz naturel? Que de fois a-t-on vanté sa «propreté» pour justifier qu'il s'implante au coeur d'écosystèmes fragiles.

Mais, ce pétrole d'Alberta n'a rien qu'on peut qualifier de propre. De son extraction à son exportation, il n'entraîne que rejets, dévastation, pollution, hypothéquant d'énormes quantités d'eau potable, menaçant des milliers de cours d'eau et de nappes phréatiques pour ne générer, en proportion, qu'un faible pourcentage d'emplois, comparativement à d'autres secteurs d'économie.

Il y a, en contrepartie, un grand potentiel de revenus, pour les actionnaires (majoritairement hors Canada) et pour les municipalités qui auront le «bonheur» d'en retirer de forts montants de taxes et de «compensations», mais aussi le «malheur» d'en subir les conséquences.

Les scientifiques rattachés à la recherche et à la survie des écosystèmes qui nous entourent sont unanimes: le projet de terminal pétrolier est incompatible avec la préservation des écosystèmes de l'estuaire.

Pour le gouvernement conservateur, la décision est prise depuis longtemps. Depuis qu'il est en place, il n'a cessé de réduire la force des lois environnementales et des processus d'évaluation.

En poursuivant dans cette même logique de développement, une nouvelle «croisée des chemins» devient de plus en plus évidente: **la bourse ou la vie !**

TERMINAL MARITIME, TERMINAL DE RESERVOIRS ET OLEODUC TRANSCANADA / CACOUNA PROJET INDUSTRIEL LOURD À HAUTS RISQUES : INFORMATION vs ENGAGEMENT SOCIAL

Pour le bien-être de la communauté et la préservation du territoire qu'ils desservent, un média communautaire et un gouvernement municipal ne peuvent se soustraire à leur devoir d'engagement social et à la prise en compte du caractère «durable» des développements qu'ils priorisent.

À sa session du 5 mai 2014, le conseil municipal de Cacouna, par résolution, demandait au rédacteur du Journal Epik de publier les avantages et inconvénients du projet d'Énergie Est afin d'en conserver la neutralité et d'informer la population de toutes les facettes du projet.

Avant de publier les avantages et les inconvénients d'un projet dans le but de bien éclairer la population, il importe d'en connaître plus qu'une présentation préliminaire faite par la compagnie promotrice. La description du projet, déposée le 4 mars 2014 devant l'Office National de l'Énergie (O.N.E.) a aussitôt été mis en lien sur le site de l'EPIK. Le premier bulletin d'information du promoteur Énergie Est, du 7 décembre 2013, avait rapidement été mis en ligne tout comme les informations ultérieures. Les diverses

réactions publiques et médiatiques au projet, tant des groupes de citoyens, militants, écologistes, municipalités, MRC et experts que de simples citoyens des milieux touchés, font aussi l'objet de suivis réguliers sur notre site et sur notre page Facebook.

À ce stade-ci, ne serait-ce pas la responsabilité de la Municipalité de trouver les personnes-ressources capables de fournir une expertise indépendante sur les diverses facettes de ce projet majeur dont elle doit évaluer la pertinence et les risques, pour aussi mieux éclairer la population ? Plusieurs experts scientifiques indépendants sont venus chez nous et près de chez nous au cours du Mois de la Terre (mai), sans qu'il en coûte un sous aux participants, pour partager leur expertise scientifique quant aux enjeux et impacts prévisibles des projets de développement pétroliers sur les écosystèmes de l'Estuaire : élus, intervenants, avez-vous su profiter de leur présence ? Le premier intérêt de ces chefs de file de la recherche étant de développer une connaissance précise de nos écosystèmes fluviaux et de prévenir les impacts négatifs que l'activité humaine peut entraîner sur leur équilibre, ne

sont-ils pas plus, sinon aussi crédibles que les porte-paroles et les consultants d'une multinationale dont l'intérêt premier est le profit et la rentabilité ?

La municipalité dit faire confiance aux processus d'audiences et au BAPE pour les questions d'impacts sur l'environnement. L'organisme responsable du processus d'audiences est l'O.N.E. Dans le cadre du projet Énergie Est, pour la section qui traverse le Québec, l'Office aura un pouvoir de recommandation, et non de décision. C'est le gouvernement Harper qui, en bout de ligne, aura le dernier mot. Quand on voit comment il a réussi, en quelques années, à affaiblir les lois qui protègent notre environnement (et nous-mêmes), entre autres par des dispositions cachées du projet de loi mammoth de 2012, comment il banalise les recherches scientifiques à travers le pays et comment il contrôle les scientifiques de ses ministères en les rendant plus inaccessibles que le Pape, il y a de quoi avoir des doutes.

Le BAPE, en novembre 2006 dans le cadre du projet de terminal méthanier (Rapport d'enquête et d'audience publique #230, Avis #9) avait ainsi avisé les élus :

« La commission est d'avis que la municipalité de Cacouna et la MRC de Rivière-du-Loup auront un défi de taille à relever dans les années à venir, soit celui de concilier le développement industriel de Cacouna et la conservation des sites naturels voisins voués aux activités récréatives. » (P. 65).

Peu après l'acceptation conditionnelle du projet (le projet complémentaire de gazoduc n'ayant pas été déposé), le promoteur avait fait volte-face lorsque l'intérêt financier du projet avait chuté. Et, huit ans après le constat du BAPE, le «débat sur notre avenir», avec le défi de conciliation des types de développement qu'il annonçait, n'a toujours pas eu lieu.

Avec l'annonce, le 12 novembre 2013, de son intention d'installer un terminal maritime à Cacouna, TransCanada revient chez nous pour une 3e tentative, avec un projet à plus hauts risques sans, cette fois, l'argument de produit «propre» que représentait le gaz naturel. N'est-il pas légitime que cette nouvelle annonce suscite encore plus de questionnements et d'inquiétudes ?

L'EPIK n'attendait pas un mandat ou une résolution municipale pour réaliser cette «publication» sur les avantages et les inconvénients du projet, telle que demandée. Le temps venu, lorsque le projet sera officiellement déposé, que les données auront été clairement présentées et comparées, que les retombées locales auront été précisées, que l'on aura pu établir les impacts prévisibles et obtenir des expertises indépendantes, alors seulement, un portrait des avantages et des inconvénients pourra être présenté en tenant compte des principaux aspects du projet : répercussions sur le milieu humain, répercussions économiques, répercussions sur le milieu biophysique, évaluation des risques... Ce portrait permettra alors à chaque citoyen de se prononcer de façon plus éclairée lors d'un éventuel référendum.

Quant au type d'information qui circulera d'ici là dans l'EPIK, édition papier, site Web ou page Facebook, tout événement, opinion ou activité portant sur les enjeux de ce projet, enjeux qui débordent largement les limites

de notre localité, pourront y paraître, dans la mesure où elles apporteront un éclairage particulier et qu'elles respecteront notre politique d'information basée sur le respect des personnes. Tout élément nouveau fourni par le promoteur, par l'O.N.E., par les divers niveaux des gouvernements impliqués ou par des experts reconnus sera aussi diffusé.

Pour ce qui est de l'appel à la neutralité «rédactionnelle», je crois sincèrement qu'une prise de position par un média «communautaire» doit avoir le même fondement qu'une prise de position «municipale», soit : *le bien-être de la communauté desservie et le développement harmonieux (durable) du territoire*. Comme responsable du journal communautaire depuis bientôt 40 ans, c'est ce que je me suis toujours efforcé de respecter et j'entends bien poursuivre dans le même sens.

Aux responsables du projet Énergie Est – Projets de terminal maritime et de terminal de réservoirs, et projet d'oléoduc :

- En tant que coresponsable de la Campagne 1989-1993 pour l'adoption d'un béluga par la Région de Rivière-du-Loup, baptisée Ondine en 1994 et qui avait mobilisé plus de 2000 personnes ;

- en tant que membre fondateur (1974) du journal EPIK de Cacouna et rédacteur-coordonnateur actuel de ce journal communautaire, je réaffirme ce qui suit :

« Dans un milieu sensible comme le nôtre (Cacouna et toutes les municipalités riveraines de l'Estuaire et du Golfe) supportant une extraordinaire biodiversité, si on veut assurer le bien-être des communautés que nous desservons, comme gouvernements municipaux ou comme médias communautaires responsables, nous devons prioriser les développements qui ne présentent pas de risques importants pour le maintien de cette biodiversité, garante de la vie de ses habitants actuels et futurs. »

Le promoteur, TransCanada, devra par conséquent démontrer à nos populations qu'il est en mesure de préserver

la biodiversité de l'Estuaire et du Golfe. Mais si «respecter et préserver la vie» signifie «suivre les normes en cours», comme le laisse entendre le porte-parole actuel de TransCanada, c'est bien mal parti.

Cette «attitude minimisante» est peut-être chère aux multinationales pour qui les *milieux de vie* sont perçus sous l'angle de l'*acceptabilité sociale*, et les *écosystèmes* sous l'angle des *mesures d'atténuation, de mitigation ou de compensations à prévoir* ; elle apparaît même normale pour une entreprise dont l'objectif premier est la rentabilité et le profit, mais elle est inacceptable pour une communauté qui aura à vivre, et à faire vivre aux générations qui suivront, les conséquences de ce type de développement. Elle n'est d'ailleurs pas plus acceptable pour les organismes, entreprises et acteurs de développement, locaux et régionaux, dont la mission, les activités ou les perspectives de développement sont basées sur la présence et la richesse de ces écosystèmes côtiers dont nous avons le privilège de faire partie. Cette attitude (qui ne s'en tient qu'aux normes) est d'ailleurs présentement dénoncée devant les tribunaux avec un fort appui de la communauté scientifique.

Curieusement, si le promoteur utilisait ce même calcul «minimisant» à l'égard des emplois permanents qu'il prévoit créer dans notre secteur, il considérerait sans hésiter le nombre de 25 à 40 emplois comme non significatif ou négligeable, compte tenu de la spécialité de ces emplois et du nombre sans doute plus élevé d'emplois perdus ou qui ne verront jamais le jour parce qu'incompatibles avec la présence de cette industrie lourde.

Quand c'est «UNE QUESTION DE VIE», la neutralité de surface ou la passivité ne peuvent remplacer la responsabilité.

Yvan Roy,

Citoyen de Cacouna et rédacteur du Journal communautaire EPIK,

29 mai 2014.





ST-JEAN-BAPTISTE 2014



23 juin
Parc Fontaine Claire



17h30 - Souper hot-dog
(Bar, friandises et crème glacée)



19h45 - Discours patriotique

20h - Chansonnier
(Bernard April)



22h - Feux d'artifice

Des foyers d'ambiance seront allumés en début de soirée.

24 juin



9h - Vente de garage annuelle
(Salle paroissiale - tables encore disponibles, 10\$)
(Bar, cantine et friandises)

10h - Jeux gonflables et kiosque glacé
Maquillage
(Parc-école)



Pique-nique familial
(Apportez votre dîner ou cantine sur place)
Animation - Pompiers et jeux d'adresse
(Terrains du bureau municipal et de la salle paroissiale)

15h - Fin des activités

Nos partenaires : Jean D'Amour, député-ministre – Maxi Rivière-du-Loup – Marché Desbiens et Fils – Pièces d'autos G.R.D. - Meunerie Cacouna 2009 inc. Évolution Sport – Pharmacie P. Lépicier M.H. Miousse – Prelco – PMT Roy Propane Sélect – Dépanneur Kakou 2006 – Resto Pub d'Antan – Garage Saindon 1987 inc. - Quincaillerie CM Cacouna – Gouttières L. Ouellet – Marché aux puces Cacouna – Club de golf de Cacouna

Corpo de DÉVELOPPEMENT



OFFICIERS 2014-2015

À sa rencontre du 3 juin, le C.A. de la Corporation de développement a nommé ses officiers:

Président: Fabien Nadeau, poste 2;
Vice-président: Gabriel Bastille, poste 6;
Secrétaire: Élise Marquis, poste 1;
Secrétaire adjointe: Christine Belliveau, poste 5;
Trésorière: Sylvie Michaud, poste 3;
Administratrice: Gaétane Plourde, poste 4;
Déléguée municipale: Francine Côté, poste 7.

IMPLIQUEZ-VOUS

SUIVANT VOS GOÛTS ET VOS DISPONIBILITÉS

Voici quelques exemples de projets spécifiques, tous plus intéressants les uns que les autres, sur lesquels vous pourrez vous impliquer si vous devenez membre : **aménagement d'une halte cycliste, organisation d'ateliers et de formations, accueil des nouveaux arrivants, participation au comité du festival «Deux nations, Une Fête», restauration des parcours patrimoniaux, promotion de l'achat local, accès au fleuve.**

ACTIONS RÉCENTES RÉALISÉES OU AMORCÉES

Mai - Présentation d'un dossier de **participation aux Prix du Patrimoine de la MRC**, pour la tenue de l'événement «Deux Nations, Une Fête».

18 mai - Jour de la Terre: Distribution de plants d'arbres, analyse d'eau et échange de plants et semis.

Début juin - Relance des **jardins communautaires**, devant l'École Vents-et-Marées. Toutes les parcelles sont attribuées.

8 juin - Nettoyage des berges «Journée mondiale de l'Océan» avec volet info sur les plantes envahissantes et exposition de dessins d'élèves sur cette thématique.

En marche: Organisation de la 3e édition de «**Deux Nations, Une Fête**» qui aura lieu les 15-16-17 août 2014.

En préparation: Réalisation des circuits de **baladodiffusion**; démarches pour **accessibilité aux berges**; mise sur pieds d'activités pour les **Journées de la Culture**; poursuite des démarches en vue d'une **caractérisation du milieu**.



APPUYEZ EN DEVENANT MEMBRE
5\$ (INDIVIDUEL) 40\$ (CORPORATIF)

Pour toute information ou pour devenir membre, contactez Karine Boutin, agente de développement communautaire, au 418 867-1781 poste 5.

RESPONSABLES DE NOTRE DEVENIR

RÉOUVERTURE du COMPTOIR D'ARTISANAT MÉTIS 312, rue du Quai

23 JUIN au 2 SEPTEMBRE 2014



Enfin!... Avec la belle température qui nous revient, chacun va pouvoir se promener, explorer et découvrir d'intéressantes nouveautés et, en l'occurrence, de l'Art Métis: concept unique, par des gens bien de chez nous, ici même dans notre beau village de KAGWANAK.

Votre "Comptoir Métis", situé au 312 rue du Quai, ouvrira finalement ses portes dès le 23 juin et elles resteront ouvertes durant toute la durée des activités de la St-Jean au parc Fontaine Claire.

Des prix et des surprises pour les petits et grands enfants seront à l'honneur. Bonne Fête à tous, et que le soleil ne nous lâche pas!

Au plaisir de vous revoir.

Ginette Legendre

Responsable du "Regroupement d'artistes et d'artisan(e)s métisses du K.R.T.B. Tél. (418) 860-6557

HEURES D'OUVERTURE

Tous les jours de 10h. à 16h. jusqu'au 2 septembre.

9 JUIN - OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES: SOUS LE SOLEIL



Une journée magnifique avec la participation d'une bonne vingtaine de personnes, jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux Cacounois. Bonnes infos de Manon Ouellet, d'OBAKIR, sur les plantes envahissantes, et exposition de dessins d'élèves de l'École Vents-et-Marées sur la thématique du jour.



Sourires, enthousiasme et bons équipements ont permis de couvrir une grande section de berges (de la plage des résidents de la Rue de la Grève jusqu'à la Rue Sénéchal, près de la Côte Roy).



Nous avons côtoyé et nettoyé les plantes protectrices des berges, en compagnie de ses habitants familiers (papillons, corneilles et cie).

Nous avons pu être témoins d'un phénomène naturel plutôt insolite: une marée jaune de pollen, particulièrement intense cette année!



LA RÉCOMPENSE: BONNES PIZZAS et breuvages spéciaux, GRACIEUSETÉ de Luc, Marché Desbiens & Fils. MERCI! MERCI!



LE BUTIN

10 sacs verts (26 x 36) remplis surtout d'une multitude de petits objets qui ne se retrouveront pas dans l'estomac des oiseaux, des mammifères marins ou des poissons... Des statistiques plus détaillées seront données en septembre.

Photos, Yvan Roy



Expo-Vente

24 juin au 3 août

Édifice municipal
420, rue du Couvent

(418) 867-1781 #229

OUVERT TOUS LES JOURS
DE 10H00 À 16H30

Artisanat - Broderie - Couture - Crochet
Ébénisterie - Tissage - Tricot

Venez voir les confections soignées et originales de nos artisanes.
Vous serez ébahis par le choix et la qualité des pièces présentées.
Que ce soit pour vous ou pour offrir en cadeau, ces créations
faites main et avec amour seront grandement appréciées.



Ces articles
sont entière-
ment confec-
tionnés par
les membres
du Cercle de
Fermières de
Cacouna.

À l'occasion de l'Expo annuelle du 21 mai:

ARTISANAT- JEUNESSE

"Cousons un lien
de continuité"

CONCOURS JEUNES:
BRACELET D'AMITIÉ
Les participants
2014 y ont reçu
prix et certificat.



De g. à dr., encadrés par Marjolaine et Marie (g.) et Céline et Louiselle (dr.):
Marily St-Pierre, Audréanne Ouellet, Alicia Pelletier, Jessy Kirouac, Sarah
Eve Roy, Éliane Lavoie, Xavier Gagnon et Ariane Gagnon. FÉLICITATIONS!

Concert souvenir de Lady Allan

Violon et piano,
avec Frédéric St-Pierre et Rémi Pouliot



20h00 à la
Villa
MONTROSE
(Cénacle)



Ouverture de l'édition 2014 de « DEUX NATIONS, UNE FÊTE »

Le concert sera précédé, à 19h00 au Cénacle, par le lancement officiel de l'édition 2014 de «*Deux Nations, Une Fête*», avec un punch d'honneur en présence de Benjamin Dionne, premier maire de Cacouna, de la mairesse actuelle, Ghislaine Daris, et de la Grand Chef de la Première Nation Malécite de Viger, Anne Archambault.

Vous pourrez y voir une exposition sur la famille Allan et un documentaire, «*Le destin tragique des Allan*», gracieusement fourni par Les Productions Vic Pelletier inc, vous en apprendra davantage sur cette famille qui a marqué



l'histoire de Cacouna au tournant du 20^e siècle et durant les quatre décennies qui ont suivi.

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

FESTIVAL
HISTORIQUE
DE CACOUNA



RASSEMBLEMENT
DE LA ROUTE
DES SAUVAGES

15 - 16 - 17 AOÛT 2014

PROGRAMMATION

Deux Nations, Une Fête

VENDREDI SOIR 15 AOÛT

(CÉNACLE - «Montrose»)

19h00 - Exposition et vidéo sur la famille Allan (Gratuit)

20h00 - Concert-souvenir de Lady Allan

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AOÛT

(12h00 à 17h00)

SECTEUR FONTAINE CLAIRE - Bas de la rue du Quai)

- Village d'artisans et marché champêtre
- Démonstration et pratique de jeux d'adresse traditionnels

(SECTEUR RÉSERVE MALÉCITE - Bas de la rue du Quai)

- Chant, danse, langue et art autochtones
- Cuisson et dégustation de gibier traditionnel

SAMEDI SOIR 16 AOÛT

(SALLE PAROISSIALE)

19h00 - **SOIRÉE FESTIVE** Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray

En première partie: **Mike O'Cleary**, chanteur innu

En seconde partie: **La Queue du Loup**, musique trad.

Billets: Adultes, en pré-vente à 20.\$, à la porte 25.\$

Étudiants, 15.\$ en tout temps

SERVICE DE BAR

**VOIR AUSSI, SUR LE TABLEAU CI-CONTRE,
LES « ACTIVITÉS SPÉCIALES » DU DIMANCHE**

ACTIVITÉS SPÉCIALES

CÉRÉMONIE DU LEVER DE SOLEIL

célébrée par Imelda Perley

sur la pointe de l'ancien quai, près de la réserve
le dimanche 16 août, vers 5h00 am

(lever prévu à 5h27)

INAUGURATION

DE LA SALLE DE CONFÉRENCE

BAPTISÉE «JEAN-MARIE AUBIN»

pour marquer le 25e anniversaire de reconnaissance
de la Première Nation Malécite
par le gouvernement du Québec.

RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

Pow Wow (6^e édition)

*Voir le détail des animations et la liste
des artistes et artisans en page 10.*

BILLETS et PROGRAMMATION

Disponibles à compter de la mi-juillet

À Cacouna

Marché Desbiens et Fils - Dépanneur Kakou

Bureau municipal - Comptoir d'artisanat métis

Boutique d'artisanat malécite

Membres du Comité « Deux Nations, Une Fête »
(Karine Boutin, Laurence Côté-Cournoyer, Lynda Dionne,
Élise Marquis, Yvan Roy)

À Rivière-du-Loup

Librairie du Portage et Librairie J-A Boucher



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



SAMEDI SOIR 16 AOÛT - 19H30

SOIRÉE FESTIVE

Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeroy



MIKE O'CLEARY
EN
PREMIÈRE
PARTIE

Mike O'Cleary, auteur-compositeur-interprète né à Mashteuiatsh (Pointe Bleue), une communauté innue située sur les rives du majestueux Lac St Jean. Cet artiste s'inspire des éléments de la nature pour composer. Il nous plonge dans l'univers franco amérindien par ses textes et compositions, un mélange de genres folk et rock. De l'époque des grands chasseurs jusqu'au monde moderne, il nous raconte ses expériences sur la terre de ses ancêtres Innuatsh. Accompagné de sa guitare, il dévoile un univers serein, mais aussi fougueux et plein d'énergie. Il tient à partager des valeurs fondamentales telles que générosité, fierté, partage et intégrité.

EN SECONDE PARTIE: LA QUEUE DU LOUP

La Queue du Loup, c'est un groupe de musique traditionnelle, qui s'amène avec ses jigs, reels, chansons d'ici et d'ailleurs.

Qu'importe le lieu et l'heure, *La Queue du Loup* provoque chez les gens, un réflexe incontrôlable de taper du pied, un irrésistible besoin de *swinguer votre compagnie* en souriant ou encore vous laisser bercer par des airs enchanteurs.

La Queue du Loup c'est; Yoland Henry, Gilbert Bernier, Pierre Lepage et Ginette Langlois.

C'est aussi une figure de danse traditionnelle, dont la forme à la file indienne, s'inspire de la position de la meute de loups qui se déplace à la queue leu leu.

Le *leu* est l'ancien nom du loup et, ainsi, l'expression à *la queue leu leu* est une version raccourcie de la langue française au Moyen Âge d'à *la queue du leu le leu*.

La Queue du Loup une histoire en musique, la nôtre.

Visitez la page Facebook de "La Queue du Loup"
<https://www.facebook.com/pages/La-Queue-du-Loup/228342990533014>

BILLETS:

Adultes, en pré-vente à 20.\$, à la porte 25.\$
Étudiants, 15.\$ en tout temps

ARTISTES & ARTISANS AUTOCHTONES

Pendant ces deux jours, nous célébrerons la culture de la Première Nation Malécite de Viger et ses invités, par le biais de démonstrations de notre savoir-faire, kiosque d'art et d'artisanat, ateliers créatifs à ciel ouvert, conférencier, visionnement d'un film sur l'histoire de la Nation malécite, interprétation des us et coutumes des premiers arrivants, musique et dégustation de nourriture traditionnelle. Toutes ces démonstrations et animations sont offertes gratuitement et s'adressent à toute la famille.

ANIMATION



ROLAND SIOUI, *Huron Wendat*
Né à Wendake, membre du Cercle des Sages Wendat pendant 7 ans et maintenant Elder de la communauté. **Cuisson de gibier traditionnel.**

GILLES WALINAS DORAIS

Abénakis
Artiste peintre et sculpteur,
Gilles raconte, tout en créant, les histoires des Premières Nations.



DAPHNÉ GRANDBOIS, *Québec*
L'utilisation des plantes médicinales est une composante majeure dans la médecine traditionnelle de tous les peuples autochtones et encore la forme de médecine la plus répandue à travers le monde.

ARCHIE MARTIN, *Mi'kmaq*

Amateur d'histoire et de généalogie, collectionneur de tableaux autochtones, guide touristique, organisateur de camps de survie, **danseur, conteur.**



DIANE ANDICHA PICARD, *Huronne Wendat*

Née à Wendake, descendante de chefs huron-wendat, Andicha promène fièrement ses mocassins à travers le monde afin de transmettre avec grande fierté la culture de son peuple et ses valeurs ancestrales traditionnelles. **Atelier de chants, contes et légendes et démonstration de fabrication de bâton de parole.**

IMELDA PERLEY, *Maliseet Tobique*

Imelda parle couramment le langage malécite, sa langue maternelle. Sa mission est de promouvoir la langue Wolastoq, culture, traditions, visions du monde et des cérémonies. **Cérémonie du lever de soleil et partage du langage malécite.**



FRANÇOIS NEWASHISH

Atikamekw, Manouane



Fils du grand César Newashish, il est lui aussi maître artisan. **Fabrication d'un canot d'écorce traditionnel de 15 pieds, finition et décoration pendant le pow-wow.**

Également : **TROUPE DE CHANT ET DANSE KAPSKUKSISOK**, *Malécites du Madawaska*, et **DANIEL BRIÈRE**, réalisateur du film «Wolastoquewiyik» sur l'histoire des Malécites du Québec.

Et les artistes et artisans: **Jean Nicolas**, Malécite, sculpteur; **Pierre Morais**, Malécite, artisan; **Sébastien Desjardins**, Québec, artisan; **Hermel Tremblay**, Innu, artisan et animation chants; **Claudie Gagné**, Québec, Jardins de la mer; **Steven Neill**, Malécite, portraitiste.



**OLÉODUC ÉNERGIE EST :
LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE
DE VIGER SATISFAITE DE SA
RENCONTRE PORTES OUVERTES
EXCLUSIVE**

CACOUNA, le 29 avril 2014 – La Grand Chef de la Première Nation Malécite de Viger, Madame Anne Archambault, se dit

satisfaite de la session d'information exclusive de l'événement « portes ouvertes » organisée par TransCanada, qui a eu lieu aujourd'hui, juste avant la session ouverte au grand public à la salle paroissiale de Cacouna.

« Je salue l'initiative de l'entreprise TransCanada qui a compris la nécessité de nous rencontrer de façon exclusive », a déclaré la Grand Chef Archambault, tout en précisant que cette session d'information ne constituait pas une activité de consultation. « Il s'agit d'une rencontre d'information qui nous a permis d'en connaître un peu plus sur le projet mais l'entreprise devra aller plus loin. Notamment, il faudra qu'il y ait un processus de consultation distinct et spécifique qui, le cas échéant, devra être accompagné de mesures d'accommodements », a précisé la Grand Chef.

Rappelons que la Première Nation Malécite de Viger est la communauté autochtone la plus impactée par le projet Oléoduc Énergie Est puisque son territoire ancestral se trouve directement sur le tracé de l'oléoduc et est aussi convoité pour deux éléments complémentaires distincts, soit la construction d'un pipeline, ainsi que la construction d'un terminal maritime et d'un dépôt de pétrole.

La Grand Chef n'a pas voulu commenter davantage cette rencontre avec les représentants de TransCanada, réservant d'abord les informations obtenues aux membres de la Première Nation qui feront l'objet de leur propre processus interne d'information et de consultation. Ce n'est qu'au terme de ce processus et de l'expression d'un consensus des membres que le Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger adoptera une position officielle à l'égard du projet Oléoduc Énergie Est. « Il est très normal de vouloir prendre notre temps pour bien consulter nos membres et permettre que notre position soit l'expression d'un consensus clair, basé sur une information adéquate », a-t-elle indiqué.

À propos de la Première Nation Malécite de Viger

La Première Nation Malécite de Viger est composée de 1466 membres actifs. Le nom des Malécites, ou Wulust'agooga'wiks, signifie «Peuple de la belle rivière». Le Grand Conseil est composé d'une Grand Chef et de 4 Chefs conseillers, élus au suffrage universel. Son bureau administratif est situé à Cacouna.



Conseil de FABRIQUE



RÉSULTATS DE L'ENCAN

L'encan du 3 mai dernier a rapporté 22 225\$. Il reste à vendre la grande table de cuisine "pattes de lion et côtelées", 5 chaises droites et 1 chaise capitaine à bras et un bahut, "pattes de lion", verni d'origine ainsi que 6 bancs de la sacristie.

Pour information, au presbytère: 418-862-4338, ou Claudette Larochelle, au 418-862-8123.

Les membres du Conseil de Fabrique remercient principalement les gens de Cacouna de leur présence et des achats effectués, ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé à la préparation et à la journée même de l'encan. Ce fut une très belle réussite.



De belles photos prises par Yvan Roy et Marie-Louis Plourde resteront dans un dossier au presbytère, avec la liste et le prix des meubles vendus et le nom des personnes qui en ont pris possession.

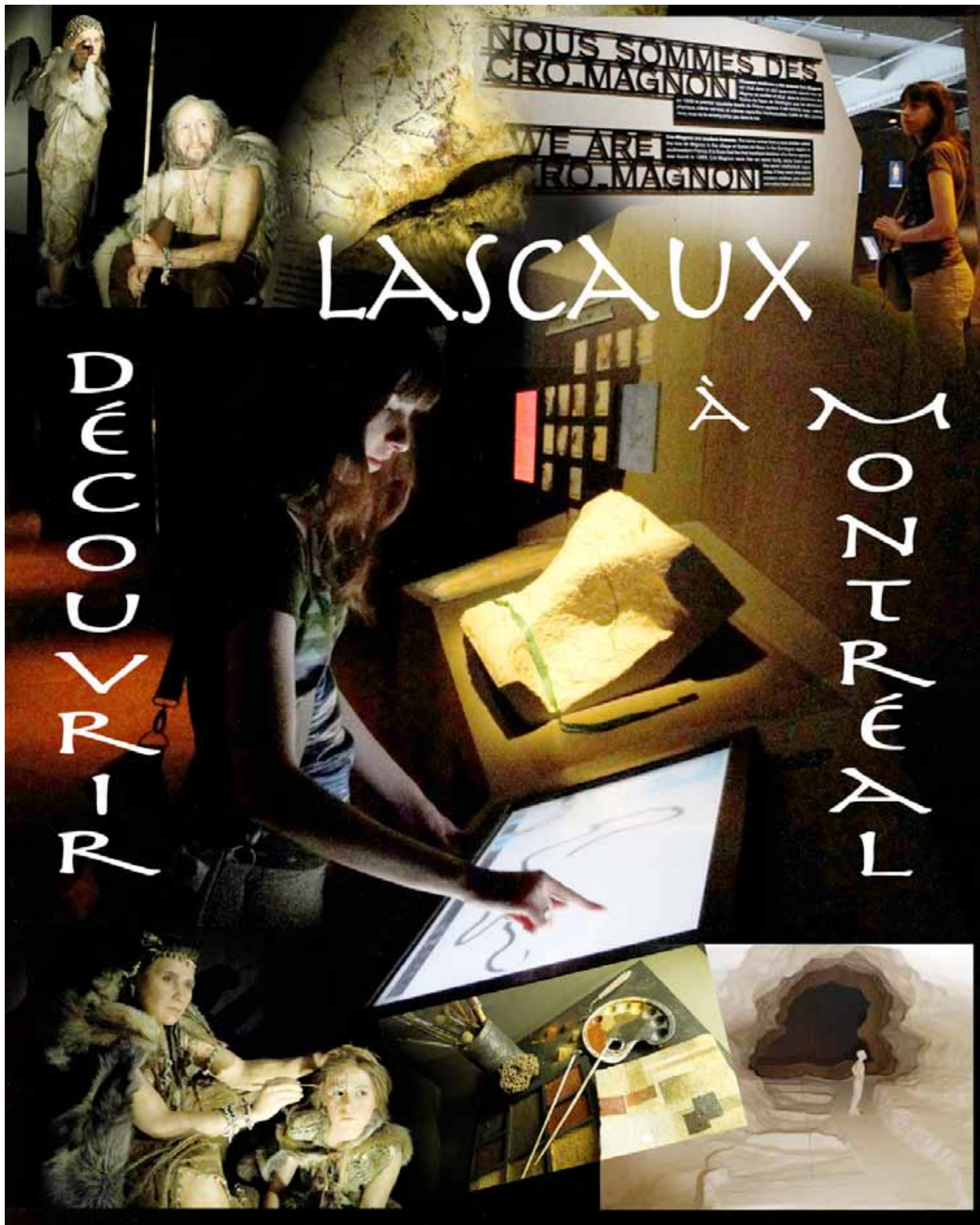


TERRAIN - La Fabrique possède encore un terrain à vendre sur la rue de la Fabrique. Pour information : Marie-Louis Plourde, au 418-862-5613.

VISITE DE L'ÉGLISE - Elle se tiendra du 29 juin au 16 août, avec Donald Garon comme guide. Ouvert tous les jours sauf les lundis.

Bon été à tous!
Claudette Larochelle, présidente

Après «INDIANA JONES et l'aventure archéologique» (septembre 2011) et «STAR WARS identités» (septembre 2012), Mélanie Belliveau-Roy nous entraîne cette fois à la découverte des grottes de **LASCAUX... À MONTRÉAL**



par Yvan Roy

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

CURIEUX MÉLANGES DE COULEURS

SAVIEZ-VOUS QUE:

Lorsque, bien installé devant votre téléviseur **COULEUR**, vous suivez les aventures hautes en **COULEUR** de vos personnages préférés, vous regardez la télévision en **COULEURS**?

Et vous ne rêvez pas en **COULEURS** quand vous imprimez un arc-en-ciel multicolore avec votre imprimante **COULEUR** pourtant munie de cartouches à quatre **COULEURS**!

ET VIVE LA T.V. NOIR ET BLANC!

Quand aux noms de couleur employés comme adjectifs, la règle du singulier ou du pluriel est assez simple.

- **Les adjectifs de couleur simples s'accordent en genre et en nombre:** alezan, beige, blanc, bleu, blond, brun, châtain, cramoisi, écarlate, fauve, glauque, gris, incarnat, jaune, mauve, noir, pers, pourpre, rose, rouge, roux, vermeil, vert, violet...

- **Les noms simples ou composés employés comme adjectifs pour désigner une couleur sont invariables:** abricot, ardoise, argent, bronze, café, cerise, crème, émeraude, fuchsia, grenat, ivoire, jade, kaki, lavande, magenta, marine, moutarde, noisette, ocre, orange, platine, rubis, saumon, turquoise, vermillon... (Ex.: des tapis ardoise, une ombrelle kaki.)

Source: MULTI DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
MARIE-ÉVA DE VILLERS, QUÉBEC AMÉRIQUE (2013)
À l'item COULEUR, p. 405
Au tableau ADJECTIFS DE COULEUR, p.406

- **Les adjectifs dérivant d'adjectifs ou de noms de couleur s'accordent en genre et en nombre:**

basané, blanchâtre, cuivré, doré, mordoré, noiraud, olivâtre, orangé, rosé, rougeaud, rouquin, rubicond, verdoyant, violacé...

Ex.: des ciels orangés, des teints olivâtres.

- **Les adjectifs composés (avec un autre adjectif ou un nom) sont invariables:**

blanc cassé, bleu foncé, bleu marine, bleu nuit, bleu roi, bleu-vert, café au lait, feuille-morte, gris acier, jaune maïs, rouge tomate, vert-de-gris, vert olive...

LASCAUX EN BREF*...

- Lascaux se situe dans le Périgord, au Sud-Ouest de la France, sur la commune de Montignac.

- C'est une grotte qui a été fréquentée et ornée de peintures et gravures par les humains de la préhistoire. Lascaux est un des sites les plus célèbres de l'art préhistorique.

- La grotte de Lascaux a été fréquentée et décorée il y a environ 20 000 ans, soit 200 siècles.

- L'art rupestre regroupe les œuvres peintes et gravées sur des parois rocheuses. L'homme moderne a commencé à s'exprimer ainsi il y a environ 50 000 ans. Un peu partout dans le monde, on peut en admirer les splendeurs. Elles constituent un témoignage précieux de nos ancêtres de la préhistoire.

- Les œuvres de Lascaux ont été réalisées par les Cro-Magnon, des Homo sapiens présents en Europe de 35 000 à 10 000 ans avant notre ère. Ce sont des hommes modernes, tout comme nous.

- Leurs vêtements et leurs chaussures étaient confectionnés à partir des peaux d'animaux chassés. Des aiguilles à chas en os et des boutons en ivoire ont été trouvés dans la grotte confirmant la pratique de la couture. Certains chercheurs pensent même qu'ils avaient déjà inventé le tissage et qu'ils pouvaient se fabriquer des vêtements en fibres végétales. Ils portaient aussi des ornements comme des colliers de dents sculptées et des résilles de perles en coquillage.

- Les hommes préhistoriques n'auraient pas habité la grotte. Cro-Magnon était nomade. Se déplaçant au rythme des migrations des animaux dont il se nourrissait, il occupait des abris plus ou moins temporaires. Il habitait des tentes faites en peaux tendues sur des piquets de bois. Il pouvait aussi s'installer dans des abris sous-roche, mais rarement dans les grottes, où il faisait noir et froid et où l'on pouvait s'y enfumer.

- Deux modes d'éclairage étaient possibles : les torches et les lampes à graisse. Le feu, maîtrisé depuis 800 000 ans, pouvait être allumé à volonté, soit par le frottement rapide d'une baguette sur du bois sec, soit au moyen d'un « briquet » (silex contre pyrite).

- Omnivore, Cro-Magnon se nourrissait essentiellement de viande de renne qu'il cuisait sur le feu. Selon les saisons, poissons, œufs et oiseaux complétaient son régime alimentaire, de même que fruits, baies et champignons dont il faisait la cueillette.

- Ces lieux ornés étaient-ils des sanctuaires d'une croyance particulière ? Des lieux de rituel ? De cérémonie initiatique ? Ou de pratique magique du chamane ? Le mystère reste entier.

- À l'époque où les Cro-Magnon peignent la grotte de Lascaux, le Québec est enseveli sous un kilomètre de glace. Il faut attendre le retrait des glaciers pour voir les premiers humains fouler le sol québécois, il y a environ 11 000 ans. Apparaissent ensuite, ici aussi, les premières peintures et gravures.

Mes impressions...

Dès le début, on est mis en situation. Qui les a découvertes; pourquoi ils ont dû en réduire l'achalandage, puis en interdire l'accès et mettre en chantier une copie fidèle, avec tous les corridors, salles et art rupestre (Lascaux II) et cette exposition de «grotte itinérante» (Lascaux III). Ils ne nous prennent ni pour des idiots, ni pour des scientifiques. C'est à la fois simple à comprendre, intelligent et bien documenté. Même les jeunes enfants y trouvent leur compte en tentant de repérer indices et objets qui leur font découvrir cette époque.

L'expo présente beaucoup de contenu: objets, démonstrations, maquettes, commentaires d'experts, vidéos, qu'on parcourt à notre rythme. Et dans la dernière salle, grandeur réelle, en présence de personnages plus vrais que nature, recréés à partir des infos fournies par les ossements retrouvés, et entourés des parois couvertes de leurs peintures, on a l'impression de mieux comprendre leur mode de vie et à presque deviner leur façon de penser...

En quittant, on se surprend même à dire: «Dans le fond, ils n'étaient pas si différents de nous!» M.B.R.

Photos, Yvan Roy - Entrevue, Mélanie Belliveau-Roy

* Infos: <http://www.centredessciencesdemontreal.com/expositions/la-grotte-de-lascaux-chefs-doeuvre-de-la-prehistoi.html>

Regroupement des caisses populaires Desjardins de Viger et Du Parc et Villeray

LES MEMBRES ONT DIT OUI AU PROJET !

L'Isle-Verte, le 12 juin 2014 - Les assemblées générales extraordinaires des caisses populaires Desjardins de Viger et Du Parc et Villeray avaient lieu respectivement les 9 et 11 juin dernier. Lors de ces assemblées, les membres présents se sont prononcés en faveur du regroupement des deux caisses de façon très majoritaire. Une nouvelle coopérative de services financiers verra donc le jour. Cette caisse portera le nom de **Caisse Desjardins de Viger et Villeray** et elle opérera sept places d'affaires dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Les dirigeants des deux caisses étaient convaincus de la nécessité et de la pertinence de ce projet rassembleur. Ils sont donc très heureux que les membres aient manifesté leur accord dans une proportion de 93 % pour la Caisse de Viger et de 100 % pour la Caisse Du Parc et Villeray.

« Nous sommes fiers que les membres aient appuyé ce regroupement qui leur était proposé. Ils profiteront des mêmes services aux sept places d'affaires tout en demeurant propriétaires d'une caisse en santé et socialement engagée, une institution regroupant près de 9 200 membres et près de 463,3 millions de dollars de volume d'affaires » selon les propos recueillis auprès de monsieur Patrick Côté, président de la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire, pour sa part monsieur Béatrix Morin, président de la Caisse populaire Desjardins de Viger, s'est dit impressionné par le chemin parcouru depuis le début des pourparlers. « Les discussions ont été harmonieuses et la décision prise l'a été dans l'intérêt des membres des deux institutions regroupées ».

La décision des membres doit maintenant être entérinée par l'Autorité des marchés financiers. La date officielle d'entrée en fonction de la nouvelle Caisse Desjardins de Viger et Villeray est prévue pour le **1^{er} janvier 2015**.

Précisons en terminant que les membres seront tenus informés de tous les développements afin que la transition se réalise harmonieusement.



CONDENSÉ DU P.V. DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2014.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Francine Côté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mars et approbation des comptes du mois pour un montant total de 168 883.70\$ à même le fonds général et de 32 734.89\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Dépôt des états financiers 2013

Le conseil accepte les états financiers tels que présentés au 31 décembre 2013 ainsi que les commentaires du vérificateur; M. Jean-Philippe Leblanc, vérificateur de la firme Samson Bélair.

Adoption du règlement no 70-14 – Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2014, la rémunération des élus municipaux sera majorée de la façon suivante, sur une base annuelle :

2013 - 2014 - Différence

Rémunération maire
6 595.88\$ - 8 595.88\$ - 2 000.00\$

Allocation de dépenses
3 297.84\$ - 4 297.84\$ - 1 000.00\$

Rémunération conseiller
2 198.62\$ - 2 865.28\$ - 666.66\$

Allocation de dépenses
1 099.30\$ - 1 432.64\$ - 333.34\$

Ces montants seront indexés au pourcentage d'augmentation du coût de la vie à chaque année par résolution du conseil municipal.

Demande d'appui Municipalité de St-Éloi – Cours sur le comportement éthique

Attendu que toutes les municipalités du Québec doivent tenir des élections à tous les 4 ans et qu'ils doivent faire suivre aux nouveaux élus, dans les six premiers mois de leur mandat, le cours obligatoire (uniquement donné par la FQM au montant d'environ 215\$ + t) sur le comportement éthique et payer les frais de déplacement; Attendu qu'une année d'élection est très coûteuse pour une municipalité;

Pour ces motifs, la Municipalité de Cacouna appuie la Municipalité de Saint-Éloi afin de demander au gouvernement de défrayer au complet, pendant les années d'élections, le tarif concernant le cours sur le comportement éthique et que cette résolution soit transmise à monsieur Jean D'Amour, à monsieur François Lapointe, à la MRC de Rivière-du-Loup, à la FQM, à l'ADMQ et au MAMROT pour appui.

Demande de financement 2014-2015 – Société du parc côtier Kiskotuk

Renouvellement de l'offre de services de la Corporation Parc Bas-Saint-Laurent à la société du parc côtier Kiskotuk pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2015. Proposition : 20 000.00\$; Contribution MRC

14 000.00\$

Répartition proposée au prorata des retombées économiques directes envisagées pour chacune des parties :

Municipalité de l'Isle-Verte 2 500.00\$

Municipalité de Cacouna 2 500.00\$

Première Nation Malécite 1 000.00\$

Le conseil accepte de payer ce montant de 2 500 \$ pour le financement de la gestion courante de la Société pour l'année 2014-2015.

Commandite de 50.\$ au comité organisateur de l'Expo-Génisses 2014 - 25 mai à la ferme Val des Plourde de Riv-du-Loup.

Commandite de 50.\$ – Chevaliers de Colomb pour le déjeuner familial du 13 avril 2014, à la salle paroissiale de Cacouna.

Commandite de 100.\$ - souper du 40e anniversaire **Club 50 ans et plus**, 10 mai.

Club des Ambassadeurs – 7 mai : Soirée d'intronisation des personnes qui ont, en 2013, accueilli un congrès ou un événement en notre région. Madame Ghislaine Daris, mairesse y assistera.

Ajustement taxes – 255, rue du Parc

Considérant la demande des propriétaires du 255, rue du Parc afin d'annuler les taxes de services chargées en 2013 et 2014 pour leur propriété;

Considérant que le propriétaire est pasteur de l'Église Baptiste de R-du-Loup et que sa résidence est exempte de taxes foncières; Le conseil refuse la demande à l'effet que la propriété soit exempte de taxes de services.

Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2014

Le conseil proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 « Semaine de la santé mentale » dans la Mun. de Cacouna et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Remerciements personnel administratif

Le conseil remercie mesdames Isabelle Morin et Chantale Théberge pour le travail accompli lors des derniers mois, suite au congé prolongé de la directrice générale, de même que madame Diane Bérubé pour le travail accompli lors de son contrat à la même occasion.

Contrats de travail - Employés municipaux

Attendu que les contrats des employés municipaux venaient à échéance le 31 décembre 2013; que de nouveaux contrats ont été offerts pour une durée de 3 ans; que 3 employés ont refusé notre offre; Il est résolu que le contrat de ces 3 employés se prolonge aux mêmes conditions qu'avant avec l'ajout de l'IPC et rétroactif au 1er janvier 2014.

Présentation du projet cahier spécial relève agricole – Info Dimanche

Considérant l'offre présentée par monsieur Hugues Albert, journaliste chez InfoDimanche dans le projet d'un cahier spécial sur la relève agricole, dans la MRC de R-du-L;

Considérant que 2 de ces 20 entreprises sont situées à Cacouna soit : Ferme Réal Bérubé et fils inc. (Valérie Bérubé) et Ferme Les Arpents Verts inc. (Marie-Pier Pelletier); Le conseil accepte de participer au projet pour 1/8 de page à un montant de 339.17\$ t.i. afin de souligner le soutien et la fierté de la municipalité envers l'agriculture et la relève.

Mandat présenté aux vérificateurs Deloitte S.E.N.C.R.L./ S.R.L. pour la vérification du point suivant :

- Contrat de travail 2012 employés municipaux vs T4 et relevé 1

Pour un maximum de 3 à 5 heures de travail représentant 500.00\$ à 800.00\$ de coût.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Carte d'identité - Le conseil accepte de défrayer un coût pouvant aller jusqu'à 400\$ afin que les membres de la brigade incendie puissent posséder une carte d'identité avec photo.

Écussons et décalques - Le conseil accepte la soumission de Broderie Signature pour l'achat de 200 écussons et 165 décalques pour un prix de 1 092.09\$ t.i.

TRANSPORT

Contrat de travail de Nicolas Beaulieu pour une période de trois ans (1er janvier 2014 au 31 décembre 2016).

HYGIÈNE DU MILIEU

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de la Ville de R-d-L

Le conseil mandate madame Madeleine Lévesque afin de représenter la municipalité au sein du comité de vigilance.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N°

71-14 - Règlement modifiant le règlement de ZONAGE numéro 19-08-2 afin que, dans le cadre de l'aménagement du parc Kiskotuk, une piste de vélo de montagne puisse être aménagée sur un des terrains de cette zone. Ajout de l'usage récréatif extensif à la grille des usages pour la zone 112-A.

Demande CPTAQ Ferme Réal Bérubé et Fils Inc. afin de dézoner une partie de terrain. Le conseil appuie la demande.

Conditions salariales – Monsieur Vincent Bérubé

Le conseil accepte les conditions de travail pour l'année 2014-2015-2016 comme suit :

- _ Base de 16 heures/semaine
- _ Congés fériés : 10 journées et 2 demi-journées
- _ 6% de vacances (3 ans à l'emploi de la municipalité)
- _ Congé de maladie : Banque annuelle de 16 heures payables
- _ Contribution REER : aucune
- _ Salaire 2014 : 28.40\$/l'heure (1.1% IPC + bonification salariale de 5%)

_ Salaire 2015 : IPC

_ Salaire 2016 : IPC

Le tout rétroactif au 1 janvier 2014.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.
de Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur.

Fête nationale

- Contrat de travail – Chansonnier Bernard April, à 600.\$, le 24 en soirée.

- Royal Pyrotechnie – Feux d’artifices - 1 550.\$ t.i.

- Jeux gonflables – Amusements Cyclone: 1 309.57\$ t.i. pour location de 3 jeux gonflables, installation et livraison incluses.

Adhésion 2014-2015 URLS – 150.\$

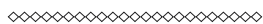
Danse – Club des 50 ans et plus

Le conseil accepte que les loisirs offrent la salle paroissiale gratuitement à monsieur Michel Gagnon responsable de l’activité, soit la musique et la préparation du goûter, pour les trois derniers mercredis d’avril

Programme Simb@ - La Municipalité adresse une demande de subvention afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements.

Bibliothèque – Offre de services et proposition d’honoraires - Dépôt d’un avenant – Offre de services et proposition d’honoraires pour la conception graphique de l’oeil, dans le projet de l’aménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie, par la firme Charron Architecte. Le conseil accepte l’offre de services et la proposition d’honoraires de Charron architecte et accepte de payer les honoraires pour un total de 2 208.44\$ t.i.

PÉRIODE DE QUESTIONS



CONDENSÉ DU P.V. DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2014.

Tous les conseillers sont présents.

Embauche agent(e) de développement communautaire - Résolu à l’unanimité des membres présents que madame Marimaud Morin-Dupras soit embauchée pour le poste d’agent de développement communautaire aux conditions suivantes :

-Début de l’emploi 22 avril 2014

-Période de probation de 3 mois

-Taux horaire 17.50\$/ l’heure

-Après la période de probation de 3 mois, 18.\$/ l’heure

-Durée de la semaine de travail 35 heures
-4% de vacances après la période de référence

-Aucunes vacances la première année

-Mêmes fériés que les autres employés du bureau

-5 jours de congés mobiles

-REER 3% du salaire brut employé, 3% du salaire brut employeur

-Assurances collectives payées à 50% employé, 50% employeur

Un contrat de travail sera rédigé après la période de probation pour une durée d’un an.

Autorisation – Coordonnateur en loisirs

Le conseil autorise monsieur Jean-Yves Chouinard à prolonger de quelques jours son emploi, s’il y a lieu, sur approbation de la directrice générale et de la mairesse.

Embauche monitrice des loisirs pour le terrain de jeux :

Émilie Dumont 35 heures à 13.50\$/ l’heure

Responsable du terrain de jeux

Mélissa Paradis 30 heures à 10.60\$/l’heure

Monitrice

Kim Lebel 22.5 heures à 10.60\$/l’heure

Service de garde

Des heures pourront être ajoutées, s’il y a lieu, lors de sorties en autobus sur approbation de l’agent de développement communautaire.

Formation - pompiers - Le conseil accepte:

-la formation de six pompiers au cours de pompe qui se tiendra en octobre et novembre prochain à Rivière-du-Loup soit messieurs Hugues Babin, René Ouellet, Michaël Picard, Francis Dumont, David Beaulieu, Steve Dionne.

-la participation du directeur du service incendie M. Claude Lévesque au séminaire sur la stratégie et la tactique qui se tiendra à Rivière-du-Loup les 31 mai et 1 juin prochain au coût de 250\$ à 300\$ selon le nombre d’inscriptions.

Soutien à la demande d’Oléoduc Énergie Est

- Suite à la demande de soutien à participer au programme de cession de Transports Canada pour le port de Gros-Cacouna, la Mun. de Cacouna confirme son soutien sous conditions comme suit :
Considérant les nombreux enjeux liés au projet d’acquisition du port de mer de Gros-Cacouna par Oléoduc Énergie Est;

Considérant l’implication soutenue et constante de la Municipalité de Cacouna dans le développement de cette infrastructure portuaire;

Considérant que la Municipalité de Cacouna représente le milieu;

Il est résolu que le conseil soutienne la demande d’Oléoduc Énergie Est à s’impliquer dans le processus du programme de cession de Transports Canada afin de lui permettre d’accéder à l’information pertinente concernant la gestion du port de Gros-Cacouna.

Ainsi, Oléoduc Énergie Est pourra évaluer la faisabilité de la cession. La position de la Municipalité se limite au programme de cession et ne l’implique pas dans les autres phases du projet, notamment celles de l’oléoduc et du terminal portuaire.

Que dans le cadre du processus de négociation qui pourrait être entamé entre Transports Canada et Oléoduc Énergie Est, la Municipalité demande à Transports Cana-

da d’exiger un engagement à long terme de la part d’Oléoduc Énergie Est afin de maintenir l’exploitation publique du port de Gros-Cacouna, plus spécifiquement :

-Assurer l’entretien mineur et majeur de l’ensemble des installations portuaires;

-Planifier et réaliser un plan de renouvellement des infrastructures à la fin de leur vie utile;

-Maintenir le havre à son niveau de profondeur initial de 10,2 mètres;

-Maintenir la vocation première des installations, particulièrement, au niveau du transbordement et de l’entreposage des marchandises générales et du vrac solide;

-Favoriser des projets d’aménagement de nouvelles infrastructures pouvant augmenter le volume d’affaires du port et participer à leur réalisation, en partenariat, avec les promoteurs;

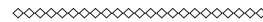
-Maintenir une tarification portuaire compétitive et concurrentielle;

-Assurer la cohabitation du projet de terminal portuaire avec les utilisations actuelles et potentielles comme celles du chantier maritime et de l’exploitation d’une rampe Ro-Ro.

Dans le contexte où l’acquéreur potentiel ne pourrait s’engager à respecter de telles obligations, la Municipalité se réserve le droit de retirer son appui.

La Municipalité demande d’être informée tout au long du processus d’analyse du projet d’acquisition du port de Gros-Cacouna par Oléoduc Énergie Est et d’être consultée, dans un délai raisonnable, avant le dépôt final d’une proposition d’acquisition. La Municipalité ne veut pas s’immiscer indûment dans ce processus, mais elle considère qu’elle a la responsabilité de s’assurer que ce processus correspondra aux attentes du milieu en ce qui a trait à l’avenir de cette importante infrastructure portuaire et de son rôle dans le développement économique de la région.

PÉRIODE DE QUESTIONS



CONDENSÉ DU P.V. DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 MAI 2014.

Tous les conseillers sont présents à l’exception du poste vacant.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés d’avril 2014 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 230 170.51\$ à même le fonds général et de 753.08\$ à même le règlement d’emprunt no 34-10.

États financiers trimestriels - Sommaire Cours éthique et déontologie – ont été suivis par les élus : Suzanne Rhéaume, René Voyer et Bruno Gagnon.

Demande d’appui – Entente Québec – municipalités

CONSIDÉRANT que l’Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le

gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013; qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards; que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale; que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates; que le C.A. de la F.Q.M. sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est résolu de demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013.

Location - Timbreuse - Le conseil accepte de faire la location d'une timbreuse pour un contrat de location de 36 mois au coût de 17.95\$ par mois plus taxes. Ceci inclus la télé-recharge, la balance et la marge de crédit pour l'achat de timbres. Un crédit de 200\$ en fonds d'affranchissement est inclus.

Convention d'adhésion - Caisse Pop. Du Parc et Villeray - Dépôt d'une nouvelle convention, de la Caisse Populaire Du Parc et Villeray, à signer pour le 1er juillet 2014 indiquant que :

- les transactions faites aux guichets passent de .85\$ à .90\$
- les transactions faites par internet passent de .80\$ à .85\$
- les transactions de chèques passent de .90\$ à 1.00\$.

De plus, des frais fixes mensuels seront également mis en place pour les entreprises effectuant 50 transactions et moins par mois. Le conseil demande une révision de la tarification mensuelle advenant cette nouvelle tarification pour les transactions faites par internet et au guichet.

MAMROT - Refinancement règlement emprunt Service incendie et rue D'Amours et rue du Parc à réaliser le 17 novembre prochain au montant de 258 200\$.

Demande de soutien financier et remerciements :

a- Chevaliers de Colomb – conseil 12275 nous remercient pour avoir contribué au succès de l'activité du brunch du 13 avril 2014.

Madame Ghislaine Daris se retire pour ce point.
b - Fondation Annette Cimon Lebel : demande de commandite et de se joindre à eux pour le tournoi de golf du 13 juin.

Le conseil autorise l'achat de dix (10) billets de tirage au coût de 10\$ chacun.

FQM - Conférence Web - Dépôt des nouvelles conférences Web effectuées par la F.Q.M. pour information. Le conseil autorise madame Ghislaine Daris mairesse à assister à la conférence web sur le nouveau programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) au coût de 85\$ +t, le 7 mai prochain.

Contrats de travail - Secrétaire-trésorière adjointe - Secrétaire administrative Acceptation pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015.

Démission du conseiller numéro 4

Dépôt d'une correspondance de M. René Voyer, conseiller au siège numéro 4, remettant sa démission en date du 22 avril 2014. Il nous informe qu'il continuera d'occuper ses fonctions de responsable de la bibliothèque municipale pour au moins encore un an, c'est-à-dire le temps de procéder au déménagement tel qu'il a été prévu. Il épaulera également le nouvel agent de développement pour la partie de son mandat qui le concerne, soit le volet animation culturelle de la bibliothèque. Les membres du conseil remercient Monsieur Voyer pour ses idées apportées au sein de la municipalité lors de son mandat. La procédure électorale sera entamée au cours de la semaine afin de combler le poste, au plus tard le 22 juin prochain.

Renouvellement adhésion Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup - 109.23\$ t.i.

Félicitations - Jean D'Amour pour son élection comme député de Riv-du-Loup-Témiscouata du parti libéral du Québec ainsi que sa nomination comme Ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

Correspondance TransCanada - Madame Claudia A. Aguirre Ponce, directrice des relations avec la communauté du Projet Énergie Est de TransCanada PipeLines Limited nous informe qu'ils ont officiellement débuté le processus d'approbation réglementaire entourant le Projet Énergie Est en déposant une description du Projet auprès de l'Office national de l'énergie.

Renouvellement adhésion Commission régionale du Port de G.-C. - 200\$.

Que monsieur Gilles D'Amours soit nommé représentant de la municipalité au sein de la Commission régionale.

Mutuelle des Municipalités du Québec - Service d'inspection thermographie infrarouge - La Mutuelle des municipalités du Québec nous transmet une correspondance indiquant nous offrir gratuitement un service d'inspection thermographique permettant de protéger le patrimoine bâti de

notre municipalité. Afin de tirer avantage de cette visite, il est important que le technicien voit l'intérieur des composantes et un électricien est nécessaire pour exécuter le tout. Le conseil demande à l'entreprise G & R Dumont Inc. d'accompagner le technicien afin d'exécuter le travail.

Congrès ADMQ – Québec 11-13 juin. Madeleine Lévesque, d.g. y assistera (499.\$ + t.)

Publicité – Info-dimanche - Le conseil accepte de payer une publicité de 1 page dans l'album souvenir de prestige intitulé « leur histoire, leur succès » du journal Info-Dimanche qui sera publié en début d'année 2015 au coût de 1000\$ + t.

Fleurons du Québec 2014 - La municipalité ayant adhéré à « Les Fleurons du Québec » en 2013 pour une période de 2 ans, il est temps de planifier ce que nous devons améliorer pour embellir notre municipalité. Le conseil demande des soumissions à divers fournisseurs pour l'installation des enseignes de la municipalité avec le nouveau logo.

Journal ÉpiK - Demande de publication concernant le projet «Oléoduc Énergie Est»

Considérant qu'un projet de terminal pétrolier et d'oléoduc sont en cours dans notre municipalité; que divers intervenants émettent des commentaires sur le projet; que la population se doit d'être informée dudit projet;

En conséquence, le conseil demande au rédacteur du Journal Epik de publier les avantages et inconvénients dudit projet afin d'en conserver la neutralité et d'informer la population de toutes les facettes desdits projets.

Dénomination de la Caisse Populaire du Parc et Villeray - Dans le cadre de la fusion de la Caisse populaire du Parc et Villeray avec les caisses populaires de St-Hubert, St-Épiphane et St-Modeste, la dénomination du nom de la Caisse sera changée pour Caisse Populaire de Viger et Villeray. Le conseil demande au comité administratif de la Caisse de revoir la future dénomination des caisses fusionnées afin de maintenir le nom « du Parc » pour conserver le sentiment d'appartenance de notre municipalité à la caisse populaire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Correspondance - Sécurité publique (incendie du 23 janvier 2014)

La direction de la sécurité publique accuse réception que le formulaire de réclamation relatif aux mesures de rétablissement déployées à la suite de l'incendie mortel survenu le 23 janvier 2014 à la résidence pour personnes âgées de la municipalité de l'Isle-Verte. L'analyste responsable du dossier nous informe que la réclamation a été enregistrée au programme d'aide financière.

CSST – Une somme de 8 587.53\$ est portée à notre dossier en date du 31 mars

suite à une blessure d'un pompier lors de l'incendie du 23 janvier à l'Isle-Verte.

Acceptation du contrat de travail – Directeur du service incendie (2014 à fin 2016)

Municipalité de l'Isle-Verte - Facture incendie du 23 janvier 2014

Le conseil demande à madame Ghislaine Daris, mairesse de rencontrer les dirigeants de la Municipalité de l'Isle-Verte afin de régler l'entente de support mutuel ainsi que le paiement de la facture pour le service incendie avec cette municipalité.

TRANSPORT

Contrat Comm. Scol. Kam-RDL, cession de terrains à Municipalité et Fabrique

Balayage des rues - Le conseil accepte l'offre de services de Garage Michel Lepage pour lasomme de 5 200\$ + t. pour 2014.

Nivelage des rues - Le conseil accepte l'offre de services de la municipalité de Saint-Arsène pour le nivelage des rues au coût de 120\$ / h. pour 2014.

Ministère des Transports - Disposition d'immeubles excédentaires - Le conseil accepte l'offre du MTQ afin d'acquérir à titre gratuit 2 parcelles de lots soit les lots P-65 et P-64 de la Parioisse de Cacouna sur une superficie respective d'environ 205,60 m2 et de 1537,50 m2. et de redonner aux propriétaires des terrains contigus les dites parcelles de lot conditionnellement à ce que les propriétaires concernés paient tous les frais des transactions.

REER - Directeur des travaux publics

Le conseil accepte de verser 706.56\$ en REER collectif comme compensation pour heures travaillées au cours des périodes des fêtes de 2012-2013, 2013-2014.

Acceptation du contrat de travail révisé 2014 à fin 2016 - Inspecteur mun. adjoint.

HYGIÈNE DU MILIEU

Soumission - Lance Avenger à débits variables - Le conseil accepte l'offre de Aréo-Feu pour l'achat d'une lance turbo de 1 1/2" avec débit ajustable au coût de 560\$ + t.

Soumission - Rallonge de borne de purge - Le conseil accepte l'offre de BF-Tech Inc. pour les rallonges de purge de 18 pouces et 24 pouces au coût de 810\$ + t.

Échange de terrains – Terminaux portuaires du Québec - Le conseil accepte les projets de contrat d'échange de terrains entre la Municipalité de Cacouna et les Terminaux Portuaires du Québec ainsi que le projet de servitude de passage de conduite d'égout, de servitude de passage ainsi que la servitude d'entreposage de la neige.

Rapport du comité de révision du plan des matières résiduelles de la MRC de Rivière-du-Loup

Comité de vigilance du LET de Rivière-du-Loup

M. Gilles D'Amours donne un résumé de la rencontre qui s'est tenue le 2 mai dernier.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Règlement no 188 - Municipalité de St-André - Dépôt pour information du règlement no 188 de la Municipalité de Saint-André modifiant son plan d'urbanisme pour constituer en site patrimonial le phare de l'Île-du-Pot-à-l'Eau-de-Vie.

Avis – Bâtiment de ferme dangereux

Dépôt de l'avis expédié au propriétaire du 1 438 route du Patrimoine relativement à la demande de démolition de son bâtiment de ferme dangereux d'ici le 31 mai 2014.

MRC de Rivière-du-Loup – Dépôt de résolution d'intention d'exploiter une entreprise de production éolienne

Assemblée publique de consultation - Règlement no 71-14 et adoption 2e projet de règlement no 71-14 modifiant le règlement de zonage 19-08-2 (Voir condensé du 7 avril)

CPTAQ – Dépôt du procès-verbal rencontre publique (dossier 404957)

Rénovation cadastrale - Avis d'interdiction d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale.

LOISIRS ET CULTURE

Danse 50 ans et plus - Le conseil accepte que les loisirs offrent la salle paroissiale gratuitement à monsieur Michel Gagnon responsable de l'activité, soit la musique et la préparation du goûter, pour les trois mercredis de mai soit le 7, le 14 et le 28 mai 2014.

Embauche agent(e) de développement communautaire - Madame Karine Boutin est embauchée pour le poste d'agent de développement communautaire aux conditions suivantes :

- Début de l'emploi 6 mai 2014
 - Période de probation de 3 mois
 - Taux horaire 17.50\$/ l'heure
 - Après la période de probation de 3 mois, 18.\$/ l'heure
 - Durée de la semaine de travail 35 heures
 - 4% de vacances après la période de référence
 - Aucunes vacances la première année
 - Mêmes fériés que les autres employés du bureau
 - 5 jours de congés mobiles
 - REER 3% du salaire brut employé, 3% du salaire brut employeur
 - Assurances collectives payées à 50% employé, 50% employeur
- Un contrat de travail sera rédigé après la période de probation pour une durée d'un an.

Corporation de développement - Nettoyage des berges - Le nettoyage des berges de notre municipalité s'effectuera le 8 juin prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CONDENSÉ DU P.V. DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2014.

Tous les conseillers sont présents.

Bibliothèque municipale – Contrat des travaux - Attendu que le conseil municipal a reçu deux soumissions pour les travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie;

Attendu que le plus bas soumissionnaire a omis d'inscrire 3 addendas en structure dans la formule de soumission;

Attendu qu'une confirmation écrite a été reçue indiquant que les 3 addendas manquants sont inclus dans le prix soumis;

Attendu qu'un avis légal a été demandé à Tremblay, Bois, Mignault, Lemay aviseurs légaux de la municipalité qui, après analyse, recommande au conseil d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire;

En conséquence, le conseil accepte la soumission de Les Constructions Unic Inc. pour le réaménagement de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église au coût de 298 000.00\$ plus taxes soit 342 625.50\$. Que les dits travaux soient payés à même le budget courant pour une somme de 100 000\$ et le solde des travaux soit payé à même les surplus non affectés de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCES 2014

7 juillet, 4 août, 8 septembre,
6 octobre, 10 novembre, 8 décembre

LES PROJETS PÉTROLIERS ET LEURS IMPACTS

LES DÉPUTÉS FRANÇOIS LAPOINTE ET GUY CARON ORGANISENT DES SÉANCES D'INFORMATION DANS LE COMTÉ POUR INFORMER LA POPULATION À L'AIDE DE CONFÉRENCIERS PROFESSIONNELS

Les dates prévues des présentations dans notre circonscription sont:

JEUDI 17 JUILLET 19h30
À St-Pascal
(MRC de Kamouraska)

et

VENDREDI 18 JUILLET 19h30
à la Maison de la culture
(MRC de Rivière-du-Loup).

PETIT COUP DE POUCE AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX.

Certains citoyens de Cacouna sont de véritables artisans et les travaux qu'ils effectuent sur leurs maisons sont d'une qualité exceptionnelle. Pour d'autres, simplement de penser à prioriser les actions d'entretien peut sembler un casse-tête insoluble.

Et pourtant, il existe des outils très pratiques sur internet et des publications très accessibles qui peuvent vous aider à mieux comprendre vos travaux et surtout qui peuvent vous aider à ne pas faire des travaux inutiles. Il est important de savoir que notre région est soumise à des conditions climatiques que nous ne retrouvons pas nécessairement ailleurs et c'est pourquoi les solutions que nous appliquons se doivent d'être directement adaptées aux conditions locales.

En commençant par le tout début : certains trouveront divertissant de lire ceci mais, finalement, la meilleure référence pour ceux qui n'y connaissent rien aux travaux et qui veulent enfin comprendre où se sauve l'eau de la toilette ou encore comment poser une poignée de porte, ce sont des guides du type « guide Sélection du bricoleur » qui sont toujours disponibles près de la caisse dans les quincailleries.

Pour ceux qui ont un problème plus précis à solutionner et qui ont déjà des bases de bricoleur, les outils internet sont maintenant idéaux. Je vous recommande particulièrement le GUIDE PERRIER qui, sous forme de chroniques, traite de nombreux sujets assez sensibles et vous propose de multiples solutions, selon votre budget et votre volonté de construire vert.



Le beau temps étant enfin de retour nous pouvons désormais profiter des longues soirées à l'extérieur et qui dit soirée à l'extérieur dit également feu de camp. Il y a certains facteurs de sécurité qu'il faut quand même prendre en considération lorsque l'on fait un feu extérieur puisque l'utilisation du feu n'est pas sans danger.

En apparence paisibles et inoffensifs, les feux extérieurs dégagent une fumée composée de plus d'une centaine de substances toxiques différentes, dont : des particules fines; du monoxyde de carbone; des composés organiques volatils; des hydrocarbures aromatiques polycycliques; des oxydes d'azote et de nombreux autres produits irritants.

Pour diminuer les effets néfastes sur la santé, il est important de ne faire brûler que du bois non peinturé et d'éviter d'utiliser son foyer extérieur comme un incinérateur à déchets.

Voici maintenant quelques conseils pour éviter qu'un feu extérieur ne se propage au terrain ou à un bâtiment :

- Aucun feu ne doit être allumé à moins de 3 mètres d'un bâtiment, d'une limite de terrain ou de tous matériaux combustibles;
- Les flammes ne doivent jamais dépasser 1 mètre de hauteur;
- Votre foyer doit être fait de matériaux incombustibles et muni d'un pare-étincelle;
- Gardez toujours un contenant d'eau suffisant à proximité du feu en cas de besoin;
- Éviter de faire un feu lorsque l'herbe est trop sèche.

Pour ce qui est des feux d'abattis qui est, par définition, un feu de bois coupé par un particulier ou une entreprise et provenant d'un défrichage, il est nécessaire d'aviser la municipalité pour éviter un déplacement inutile du service incendie et d'ainsi engendrer des frais supplémentaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Christian Chénard-Guay, Dir., Coord. sécurité incendie – Chef à la prévention
(418) 867-2485 # 241, christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca
Christian Provencher, Pompier - Préventionniste sécurité incendie,
(418) 867-2205 # 302, christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Les Guides SCHL

La société canadienne d'hypothèque et de logement a publié de nombreuses fiches techniques sur des méthodes et matériaux de construction particulièrement bien adaptés à notre climat. Plusieurs de ces fiches sont disponibles gratuitement sur internet. Mais l'incontournable de la SCHL demeure le *Guide des maisons à ossature de bois* qui est en fait la bible de la construction en bois au Canada et cela, depuis plus de 40 ans. Ce guide est gratuit en format PDF sur le site de la SCHL.

La Régie du Bâtiment du Québec

La Régie du Bâtiment du Québec publie également sur son site des informations de grande valeur sur la construction écoénergétique.

Il est important de ne pas ignorer les matériaux et les techniques qui se sont montrés non adaptés au fil des ans, afin de ne pas reproduire les erreurs coûteuses du passé. La SCHL demeure une bonne ressource pour cela.

Les informations des professionnels.

Ceux qui vendent des matériaux et les sites internet des fabricants sont souvent un point de départ important pour vous orienter dans vos travaux. Ils vous donnent de bons conseils et une bonne idée de ce qui est disponible sur le marché. Sachez que désormais, pour presque tous les matériaux, il existe des alternatives à faible empreinte écologique et surtout, une vaste variété de matériaux fabriqués ici dans la région.

Et les professionnels de la construction

Je suis heureux de constater que le travail que j'ai vu exécuter par presque tous les entrepreneurs de la région est généralement d'une grande qualité et d'un grand professionnalisme. Si vous n'avez pas l'âme d'un constructeur, n'hésitez pas à confier vos travaux à ces artisans. La plupart semblent avoir à cœur la préservation de la qualité de notre patrimoine bâti. N'oubliez pas que nous pouvons toujours vous aider dans vos choix de rénovation en cas de doute. Il n'est jamais inutile de favoriser des entrepreneurs régionaux plutôt que des vendeurs itinérants venant des grands centres. Il est également utile, en cas de doute, de vérifier si l'entrepreneur possède une licence de la Régie du Bâtiment du Québec et s'il n'accumule pas les dossiers problématiques. N'hésitez pas à me poser des questions quand vous venez chercher votre permis.

Bon été à tous.

LA PAGE SANTÉ

ALLERGIES SAISONNIÈRES

Au cours d'une chronique précédente, nous avons revu les différences entre le rhume et la grippe. Une autre affection, qui peut être confondue avec le rhume, est la rhinite allergique. Les allergies saisonnières refont généralement surface lors du réveil de la nature pendant la période de la pollinisation. Les symptômes généraux comme la toux, les éternuements, ainsi que la congestion ou l'écoulement nasal, pourraient être confondus avec ceux du rhume. Cependant, l'absence de fièvre, le moment de l'apparition de ces symptômes et la durée prolongée de ceux-ci devraient nous inciter à préciser la cause sous-jacente. Parfois, certains symptômes accompagnant les précédents, comme le larmolement et le picotement des yeux, les démangeaisons dans la gorge, au palais ou aux oreilles nous aident à établir que la cause est allergique plutôt que virale.

Lorsque les allergènes se lient aux immunoglobulines de type E (IgE) à la surface des mastocytes, ils entraînent la dégranulation de ceux-ci et la libération de l'histamine, une molécule clef dans la compréhension des phénomènes allergiques et leur traitement. C'est la liaison de cette même histamine à son récepteur H1 qui est responsable de la cascade entraînant les symptômes associés aux allergies. C'est en empêchant cette liaison de l'histamine à son récepteur que les antihistaminiques aident à contrôler et diminuer les symptômes ressentis. En comprenant mieux le mécanisme pharmacologique du médicament, on devine qu'il est avantageux de prendre son antihistaminique avant de se trouver en présence de l'allergène. Aussi, le délai souvent observé entre le début du traitement et l'amélioration des symptômes s'explique par le fait que l'histamine déjà liée au récepteur a déjà déclenché la cascade allergique et le médicament n'agira qu'en amont dans la réaction allergique, soit sur la liaison de nouvelles molécules d'histamine, relâchées par les mastocytes.

Les antihistaminiques de seconde génération comme la cétirizine (Réactine), la loratadine (Claritin), la desloratadine (Aerius) et la fexofénadine (Allegra) sont généralement mieux tolérés, ont une durée d'action plus longue et entraînent moins de somnolence. Ceux de première génération comme la diphenhydramine (Benadryl) l'hydroxyzine (Atarax) et la chlorphéniramine (Chlor-Tripolon), au contraire, causeront davantage de somnolence et auront une durée d'action plus courte, mais auront l'avantage d'être plus efficaces pour diminuer les démangeaisons et auront un début d'action plus rapide. D'autres médicaments sous prescriptions sous forme de comprimés ou de vaporisateur peuvent par ailleurs être prescrits, s'ils sont indiqués, par votre médecin.

Nous terminons cette chronique en vous invitant à nous consulter au sujet d'éventuels symptômes d'allergie pour que nous puissions vous recommander un traitement efficace et sécuritaire en fonction de votre dossier pharmacologique.

Philippe Lépicier B.Pharm. Ph.D., pharmacien



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0	418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0	418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0	418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 867-3589

CHRONIQUE KARATE



Sensei
Denis Boucher



YIN ET YANG

Tout le monde a déjà entendu parler du Yin et du Yang, mais il faudrait quand même savoir ce que c'est. On a tous à l'esprit ces deux espèces de virgules, une blanche avec un point noir et une noire avec un point blanc, qui s'emboîtent l'une dans l'autre pour ne former plus qu'un. Si l'on trouve un point blanc dans la partie noire ou un point noir dans la partie blanche, ce n'est en aucun cas le fruit du hasard. Au contraire, cela est censé montrer que tout élément mâle a une partie femelle et que tout élément femelle a une partie mâle. Le Yin et le Yang sont partout autour de nous et sont présents dans chacune de nos actions, le Yin complète le Yang et vice versa. Les termes de Yin et de Yang ont été créés par les anciens Chinois pour décrire la bipolarité qu'ils pouvaient voir en observant la nature. Ainsi on ne peut imaginer le Yin sans le Yang et, bien entendu, on ne peut pas imaginer non plus le Yang sans le Yin.

Le Yin

Il représente l'obscur, ce qu'on ne voit pas. Il est creux et c'est lui qui reçoit la vie. Le Yin est obscur, froid. Il est l'énergie de passivité féconde, il donne la vie ; c'est pourquoi on dit qu'il est le symbole de la féminité. Une personne qui est plus Yin que Yang est quelqu'un d'introverti, de calme et de plutôt timide. C'est une personne qui n'aime pas se mettre en avant et qui n'aime pas vraiment le changement. C'est une personne qui préfère la chaleur du foyer. Physiquement ce seront des personnes plutôt bien portantes.

Le Yang

Le Yang est l'opposé du Yin et c'est lui qui le complète. Le Yang représente le lumineux, ce qui est dur et rapide. Il est actif et manifeste toute l'énergie accumulée. Le Yang est toujours en action, en mouvement. Le Yang est masculin et il est l'étincelle de vie.

Si vous êtes Yang, vous êtes quelqu'un de plus extraverti, nerveux et qui aime se faire voir. Vous aimez être mis en avant et vous mettre en avant. Vous aimez l'aventure et les défis et la routine est la chose qui vous ennue le plus au monde. Pour vous, la maison est un endroit où l'on se repose après avoir passé une longue journée épuisante. Côté physique, les Yang sont des gens minces ; vu qu'ils sont toujours en action, ils éliminent ce qu'ils mangent.

Yin ou Yang ?

Il faut savoir que nous ne sommes pas uniquement Yin ou uniquement Yang. En nous, ces deux forces existent et cohabitent. On a tous une part Yin et une part Yang qui est plus ou moins importante. Le Yin symbolise la partie féminine de chacun, l'inconscient, la nuit. Le Yang symbolise la partie masculine, le conscient, le jour. Entre le Yin et le Yang, il y a une très petite partie de gris qui nous montre que l'on ne peut atteindre le Yin ou le Yang complètement. On cherche à l'atteindre, mais c'est une quête qui ne s'arrête jamais.

Cette chronique vous présente un aperçu des ajouts aux SUIVIS de notre site depuis la dernière parution du journal.

ACTUALITÉS

BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT
LA RECHERCHE

«PÉTROLE» - RÉACTIONS RÉGIONALES + suivi 2

RÉACTIONS et PRISES DE POSITION qui touchent particulièrement notre région face au projet d'Énergie Est, incluant le Terminal maritime.

- 13 avril - Communiqué de presse - LANCEMENT D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LA PROTECTION DES TERRITOIRES ET DE L'ENVIRONNEMENT DES MUNICIPALITÉS TRAVERSÉES PAR UN OLÉODUC
- 18 avril 2014 - PORT PÉTROLIER À CACOUNA TransCanada passe à l'action - leDevoir.com Alexandre Shields. Des travaux préparatoires débutent avant même le lancement de l'évaluation du projet Énergie Est (...)
- 18 avril - Port pétrolier à Cacouna: un projet fatal pour les bélugas? La Presse Canadienne



NOTRE RESPONSABILITÉ DE PARRAINS Suivi 2

16 mai 2014 - Deux procédures judiciaires ont été engagées au sujet du projet d'oléoduc Énergie Est de l'entreprise albertaine TransCanada. La première vise à faire suspendre le début des travaux de forages au port de Gros-Cacouna, qui doivent s'amorcer mercredi prochain. Les requérants estiment que TransCanada aurait dû se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement et à celle sur les espèces en péril.

Pour sa part, la requête du Conseil des Canadiens vise l'Office national de l'énergie (ONÉ), chargé d'analyser le projet d'oléoduc Énergie Est. L'organisation de défense des droits des Canadiens demande à l'ONÉ d'annuler sa liste de questions à examiner pour le projet de TransCanada.



«LE PÉTROLE À TOUT PRIX» Suivi 2

(27 février) Comment cacher un rapport sans se fatiguer par Bertrand Schepper

(28 février) thestar.com GTA (Lien anglophone mais intéressant révélant les résultats d'une enquête effectuée par le réseau CTV W5 et montrant qu'au moins 35 déversements sont survenus le long de la Ligne 9 d'Enbridge depuis le début de sa mise en opération en 1976. Plusieurs d'entre elles n'avaient encore jamais été révélées aux communautés où elles s'étaient produites...)

LA SAGA: DES PERMIS À L'INJONCTION

22 avril 2014 - Ici.radio-canada Cacouna: TransCanada détient un permis

23 avril 2014 - Précisions apportées par le promoteur sur les sondages

23 avril 2014 - Terminal pétrolier à Gros-Cacouna: règles d'exploration «très sévères» CARL THÉRIAULT Le Soleil

24 avril... TransCanada souhaiterait réaliser des forages en mai à Cacouna - Alexandre Shields, ledevoir.com



MANIFESTATION CACOUNA 27 AVRIL et les suites...

- Stop Oléoduc invite la population à venir manifester à Cacouna, le dimanche 27 avril prochain, à 11h. Le rassemblement a lieu devant l'Église. Il y aura une marche en direction du Port de Gros-Cacouna.



- Un mini «Spécial après portes ouvertes», distribué vendredi le 2 mai. Inclus: Éditorial «Viser le bien-être de la communauté», devoir de tout gouvernement, petit ou grand, qui ne peut être atteint avec la seule logique du marché, celle des compagnies. En plus: un aperçu du projet de règlement municipal sur les pipelines terrestres.

- OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE À CACOUNA LE 15 MAI

- PLANÈTE OCÉAN film+discussion 6 MAI, à la salle municipale de Cacouna en compagnie de Lyne Morissette.

- 06 mai 2014 - Levés et forages à Cacouna : que fait le Québec?

- 10 MAI DÉBUT MARCHÉ DES PEUPLES. Départ de Cacouna, direction Kanesatake

- 14 mai 2014 Bélugas du St-Laurent: tout est à recommencer (Pierre Béland)

- 16 MAI: RECOURS DEVANT LES TRIBUNAUX

- 21 mai - TransCanada s'apprête à forer malgré de nouveaux avertissements. Des groupes environnementaux s'adressent aux tribunaux pour faire stopper les travaux - Alexandre Shields

CE NOUVEAU LIEN du DEVOIR (21 mai) INCLUT L'AVIS SCIENTIFIQUE COMPLET SUR LES IMPACTS DES LEVÉS GÉOTECHNIQUES AU PORT DE CACOUNA SUR LES BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT (PDF) ET UNE CARTE DU SECTEUR DE CACOUNA.

- 23 mai -TransCanada a accepté d'attendre une décision de Québec avant de procéder à des forages

- 28 mai - Ottawa dit non à une étude des parlementaires pour le port pétrolier de Cacouna

- VIDEOS - RECHERCHE - BELUGAS : Intitulé Le cri de détresse des bélugas, il est présenté en 4 parties. On assiste, «live» au travail de pionniers que les scientifiques Pierre Béland, Daniel Martineau, Robert Michaud et leurs équipes ont effectué et poursuivent depuis 30 ans.

- 29 mai - LE PAPE FRANÇOIS ET LE RESPECT DE LA NATURE -Pape François : «Si nous détruisons la création, la création nous détruira»

- 8 juin - COMMENTAIRES et RÉPONSES: Position rédactionnelle

- 8 juin - SÉANCES D'INFORMATION 18 JUILLET - Projets pétroliers et leurs impacts

ARRÊT
DES
TRAVAUX

BÉLUGAS DU SAINT-LAURENT
LA RECHERCHE

POSITION
RÉDACTIONNELLE
COMMENTAIRES
& RÉPONSES



Depuis la sortie de notre numéro d'avril, de multiples articles, commentaires, liens et vidéos sont parus sur la page Facebook du Journal EPIK apportant autant de compléments quotidiens aux activités et enjeux traités succinctement dans le journal ou sur le site Web.

Les titres qui suivent vous donnent un aperçu des sujets couverts et sauront, nous l'espérons, piquer votre intérêt et provoquer vos visites... **BIENVENUE chez vous!**

21 avril: Qu'est-ce qu'un levé sismique et quels en sont les impacts.

28 avril: Cacouna n'est qu'une pointe de l'iceberg. C'est important de voir d'où ça vient, où ça va et où ça peut nous mener.

28 avril: Jean D'Amour: TransCanada doit obtenir l'appui de la population.

30 avril: Entrevue Philippe Cannon

3 mai: Sur cette page du journal indépendant ENSEMBLE, on peut entendre le son de l'opération de levés sismiques exécutée par TransCanada du 25 au 30 avril.

5 mai: Une ENTREVUE de Radio-Canada avec Dominique Champagne à

la toute veille du lancement de son documentaire «Anticosti: la chasse au pétrole extrême».

11 mai: Pour de l'INFORMATION DOCUMENTÉE (informations à l'intention des PROPRIÉTAIRES, des MUNICIPALITÉS et des CITOYENS) sur les enjeux auxquels font face les communautés touchées par ce vaste projet d'oléoducs.

17 mai: Les scientifiques de Pêches et Océans sont muselés selon Pierre Béland - ENTREVUE RADIO

18 mai: POUR MIEUX COMPRENDRE LA VISION FÉDÉRALE DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ATTENDUS DU PROJET DE PIPELINE

Du 10 mai à la mi-fin juin: La Marche des Peuples: leur parcours quotidien...

22 mai: Expo annuelle des Fermières - photos

5 juin: VOYEZ DANS QUELLE GRANDE MOUVANCE L'OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES DU 8 JUIN SERA PLONGÉE!

5 juin: LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS DÉPOSE SON PLAN POUR L'EXPLORATION DES HYDROCARBURES

5 juin: STRATÉGIE PÉTROLIÈRE: LE GOUVERNEMENT HARPER EN DIFFICULTÉ (par Karel Mayrand)

5 juin: PÉTROLE et GAZ reportages et documentaires

10 juin: APRÈS-CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN - Quelques échanges révélateurs...

10 JUIN: LE PARC MARIN SAGUENAY-SAINT-LAURENT PUBLIE UN AVIS DÉFAVORABLE...

14 juin: La Queue du Loup chez nous à 2Nations1Fête...

... et ce n'en sont que quelques-uns ...



DES CACOUNOIS SE DÉMARQUENT AU COLLÈGE NOTRE-DAME



De gauche à droite : Gabriel Lévesque, Raphaël Rochefort, Justine Daris, Laurie Dionne, Meredith Hallé, Gabrielle Forest-Dionne et Thomas Michaud (absente sur la photo Stéphanie Plourde)

Rivière-du-Loup – Le Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup a récompensé de nombreux lauréats lors de son traditionnel gala tenu les 21 et 22 mai derniers au Centre culturel. De ce nombre, plusieurs sont des jeunes de notre communauté.

Tout d'abord, Laurie Dionne de première se-condaire a reçu la Bourse Jocelyn-Rouleau accordée à l'élève qui s'est signalé par son acharnement et sa persévérance au travail. De leur côté, Meredith Hallé (1^{ère} secondaire), Stéphanie Plourde (3^e secondaire) et Gabrielle Forest-Dionne (4^e secondaire) se sont vu décerner le prix de l'Association de parents accordé aux élèves se distinguant dans plusieurs domaines. Ensuite, Thomas Michaud de quatrième secondaire a remporté le Méritas Rendement pour l'excellence de ses résultats académiques, Raphaël Rochefort (4^e secondaire) a reçu un Méritas sportif et Justine Daris (5^e secondaire) s'est vu remettre un Méritas Travail / Efforts pour son attitude positive et son assiduité. Finalement, Gabriel Lévesque de cinquième secondaire, a été l'un des récipiendaires du prestigieux Cerveau d'Or pour sa première place lors de l'Expo-Sciences régionale. Notons que Marianne Rioux, Joanie Ouellet et Carol-Ann Bélanger ont, quant à elles, reçu des mises en nomination pour certains prix.

Félicitations à ces jeunes de chez-nous qui se démarquent dans leur milieu scolaire et ce, autant sur les plans académiques, culturels que sportifs.

Célébration en mémoire de Valentine Reeve

27 juillet 2014 - 11h00

Église St James

Vous êtes cordialement invités à célébrer la vie de Valentine Reeve, à la place et avec les gens qui ont tenu une grande présence dans sa vie.

Inscrivez donc, s'il-vous-plaît, le 27 juillet 2014, dans votre agenda et soyez prêts à partager vos souvenirs avec la famille de Val.

Nous nous rassemblerons à 11 heures, à l'Église St. James the Apostle, 617 du Patrimoine, Cacouna, G0L 1G0

Si vous êtes dans l'impossibilité d'être des nôtres, Andrew et Patsy Reeve seraient très heureux de recevoir vos réminiscences à :

reeve@on.aibn.com

You are invited to celebrate the life of Valentine Reeve at a place and with people who were an important part of her life.

Please mark the day of July 27, 2014 as a moment when you will bring your memories of Val to share with her family and friends who will gather at 11:00 am., at St James the Apostle, 617 rue du Patrimoine, Cacouna, G0L 1G0 If you are unable to be present please share your memories with Andrew and Patsy Reeve at reeve@on.aibn.com

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 à 20h30
MERCREDI : 19h00 à 20h30
JEUDI : 15h30 à 16h30
**FERMÉ LE SAMEDI
POUR JUIN, JUILLET, AOÛT**

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ SOUS LE THÈME «ANIME TA BD»

Encore cette année, tous les jeunes d'âge préscolaire et primaire pourront recevoir un cahier d'activités, des cartes à échanger et pourront participer, à chacune de leurs visites, à un concours permettant de gagner différents prix, tant au niveau local que régional.

COLLABORATION TERRAIN DE JEUX

À compter du 7 juillet, nous recevons également, à chaque lundi matin, la visite des jeunes qui fréquenteront le terrain de jeu cet été.

RELOCALISATION BIBLIOTHÈQUE

Les travaux devraient débuter sous peu et se poursuivre jusqu'à la mi-octobre, date à partir de laquelle nous pourrions procéder au déménagement annoncé.

VENTE DE VOLUMES USAGÉS

Nous avons dû faire un élagage de certains volumes plus anciens, en prévision du déménagement. Ces volumes vous seront offerts à prix dérisoires lors du grand bazar de la St-Jean et les profits amassés serviront à acquérir davantage de nouveautés.

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- Michel David. *Mensonges sur le Plateau Mont-Royal*. (2 vol.)
- Guillaume Musso. *Central Park*.
- Marylène Pion. *Les infirmières de Notre-Dame*. (3 vol.)
- Louise Tremblay-D'Essiembre. *Les héritiers du fleuve*, T.3.
- Marc Lévy. *Une autre idée du bonheur*.

COORDONNÉES

Pour rejoindre le responsable,
M. René Voyer, à son domicile :
(418) 863-5675

Pour rejoindre la bibliothèque
aux heures d'ouverture :
(418) 867-1781, poste 8

René Voyer, responsable

babillard

J'achète vos vieux papiers... ... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

J'offre mes services
en entretien ménager
avec mon bagage de
plusieurs années d'expérience.

Contactez Cathy
418 867-4516



TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI?

Viens nous rencontrer,
nous pouvons t'aider!
96% de nos membres ont trouvé
l'emploi désiré à l'intérieur de
3 semaines.

Nous pouvons vous aider
que ce soit pour rédiger un
curriculum vitæ,
consulter nos listes d'employeurs,
vous outiller dans vos démarches,
répondre à vos questions, etc.

**N'hésitez pas à venir nous
rencontrer au 61, rue Lafontaine
à Rivière-du-Loup ou contactez-
nous au 418 867-8685.**

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens
colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de
verre, pour les recycler en
divers objets artistiques.

Vous avez de ces articles
que vous seriez prêts à laisser
aller en sachant qu'ils auront
une nouvelle vocation?

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur),
ou Normande, 700 du Patri-
moine, au 418 862-5941.



CRÉATION
SÉBAST
ART NAÏF
AMÉRINDIEN

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
offre ses services pour faire de la
rédaction ou de la révision
linguistique en français :
*publicités, cartes professionnelles,
site Internet, lettres, curriculum vitae,
communiqué de presse, etc.*

Pour un service rapide
et professionnel,
contactez Jeanny
au 418 860-2299.



D'une marée à l'autre...

A mare usque ad mare :

Plage de Cacouna (Entre Desjardins Est et Sénéchal)
8 juin 2014, 11h29

JUIN 14			
17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
0h27 2,2	1h23 2,9	2h25 3,4	3h36 4,2
6h43 17,1	7h37 16,3	8h35 14,7	9h38 13,5
13h20 1,4	14h13 2,2	15h10 2,9	16h10 3,4
19h22 14,2	20h18 13,8	21h18 13,8	22h22 13,8
21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
4h52 4,5	6h06 4,2	0h29 14,2	1h25 14,7
10h46 12,6	11h56 12,2	7h12 4,2	8h09 3,4
17h11 4,2	18h11 4,2	13h01 12,2	13h57 12,2
23h26 13,8		19h06 4,2	19h57 4,2
25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
2h15 15,4	3h00 15,9	3h42 15,9	4h21 16,3
8h59 2,9	9h43 2,9	10h23 2,6	11h00 2,6
14h46 12,2	15h30 12,6	16h11 13,1	16h49 13,1
20h42 3,8	21h24 3,8	22h04 3,4	22h42 3,4
29 DIM	30 LUN		
4h59 15,9	5h36 15,4		
11h34 2,6	12h08 2,9		
17h27 13,1	18h04 13,1		
23h19 3,8	23h55 3,8		

JUILLET 14			
1 MAR	2 MER	3 JEU	4 VEN
6h12 15,1	0h33 4,2	1h13 4,5	1h58 5,0
12h40 3,4	6h49 14,2	7h27 13,8	8h09 13,1
18h41 12,6	13h14 3,4	13h50 3,8	14h30 4,2
	19h19 12,6	20h00 12,6	20h46 12,2
5 SAM	6 DIM	7 LUN	8 MAR
2h51 5,4	3h55 5,8	5h09 5,8	6h20 5,0
8h57 12,2	9h54 11,4	11h00 11,0	12h09 11,0
15h16 4,5	16h09 5,0	17h08 5,0	18h08 5,0
21h37 12,6	22h35 12,6	23h36 13,5	
9 MER	10 JEU	11 VEN	12 SAM
0h36 14,2	1h32 15,1	2h24 16,3	3h14 17,6
7h23 4,2	8h17 3,4	9h07 2,2	9h54 1,4
13h12 11,4	14h08 12,2	14h58 13,1	15h47 13,8
19h07 4,2	20h01 3,4	20h53 2,6	21h44 1,7
13 DIM	14 LUN	15 MER	16 MER
4h02 18,3	4h50 18,3	5h39 18,3	0h16 1,4
10h39 0,6	11h25 0,1	12h11 0,6	6h28 17,6
16h34 14,7	17h22 15,1	18h11 15,4	12h58 1,0
22h34 1,4	23h24 1,0		19h01 15,4
17 JEU	18 VEN	19 SAM	20 DIM
1h10 1,7	2h08 2,6	3h13 3,8	4h27 4,2
7h19 16,3	8h13 14,7	9h12 13,1	10h17 11,8
13h46 1,7	14h37 2,6	15h33 3,8	16h35 4,5
19h54 15,1	20h49 14,2	21h50 13,8	22h55 13,8
21 LUN	22 MAR	23 MER	24 JEU
5h44 4,5	0h03 13,8	1h07 13,8	2h01 14,7
11h28 11,4	6h56 4,5	7h57 4,2	8h47 3,8
17h40 5,0	12h39 11,0	13h41 11,4	14h31 11,8
	18h42 5,0	19h38 4,5	20h26 4,2
25 VEN	26 SAM	27 DIM	28 LUN
2h47 15,1	3h28 15,4	4h05 15,4	4h40 15,4
9h28 3,4	10h05 2,9	10h37 2,9	11h08 2,6
15h14 12,2	15h52 12,6	16h27 13,1	17h02 13,5
21h09 3,8	21h48 3,4	22h24 3,4	22h59 2,9
29 MAR	30 MER	31 JEU	
5h13 15,4	5h47 15,1	0h09 3,4	
11h38 2,6	12h07 2,9	6h21 14,7	
17h35 13,5	18h09 13,5	12h38 2,9	
23h34 2,9		18h44 13,5	

AOÛT 14			
1 VEN	2 SAM	3 DIM	4 LUN
0h46 3,8	1h27 4,2	2h15 4,5	3h13 5,0
6h56 13,8	7h35 13,1	8h19 12,2	9h12 11,4
13h10 3,4	13h47 3,8	14h28 4,2	15h20 4,5
19h21 13,5	20h03 13,1	20h51 13,1	21h48 13,1
5 MAR	6 MER	7 JEU	8 VEN
4h26 5,4	5h47 5,0	0h05 13,8	1h10 15,1
10h18 10,6	11h34 10,6	6h59 4,5	7h58 3,4
16h23 5,0	17h34 5,0	12h46 11,0	13h47 12,2
22h55 13,5		18h43 4,2	19h44 3,4
9 SAM	10 DIM	11 LUN	12 MAR
2h07 16,3	2h59 17,6	3h47 18,3	4h35 18,3
8h49 2,2	9h35 1,0	10h19 0,1	11h03 0,1
14h41 13,5	15h29 14,7	16h16 15,4	17h02 16,3
20h40 2,2	21h31 1,0	22h21 0,6	23h11 0,1
13 MER	14 JEU	15 VEN	16 SAM
5h22 17,9	0h00 0,6	0h50 1,4	1h45 2,2
11h46 0,1	6h09 17,1	6h57 15,9	7h47 14,2
17h48 16,3	12h30 0,6	13h14 1,7	14h01 2,9
	18h35 16,3	19h24 15,4	20h16 14,7
17 DIM	18 LUN	19 MAR	20 MER
2h46 3,4	3h59 4,5	5h20 5,0	6h36 5,0
8h43 12,6	9h46 11,4	10h59 10,6	12h17 10,6
14h54 3,8	15h57 5,0	17h09 5,4	18h20 5,4
21h15 13,8	22h22 13,1	23h37 13,1	
21 JEU	22 VEN	23 SAM	24 DIM
0h47 13,1	1h44 13,8	2h30 14,2	3h08 14,7
7h38 4,5	8h26 4,2	9h05 3,8	9h38 3,4
13h22 10,6	14h13 11,4	14h53 12,2	15h28 13,1
19h21 5,0	20h11 4,5	20h53 3,8	21h30 3,4
25 LUN	26 MAR	27 MER	28 JEU
3h43 15,1	4h16 15,1	4h47 15,1	5h20 15,1
10h08 2,9	10h36 2,6	11h03 2,6	11h32 2,6
16h01 13,5	16h33 13,8	17h04 14,2	17h36 14,7
22h04 2,9	22h38 2,6	23h11 2,6	23h45 2,6
29 VEN	30 SAM	31 DIM	
5h53 14,7	0h21 2,9	1h00 3,4	
12h02 2,6	6h27 13,8	7h06 13,1	
18h09 14,7	12h34 2,9	13h09 3,4	
	18h46 14,2	19h26 13,8	

SEPTEMBRE 14			
1 LUN	2 MAR	3 MER	4 JEU
1h46 3,8	2h42 4,5	3h56 5,0	5h23 5,0
7h49 12,2	8h42 11,4	9h50 10,6	11h10 10,6
13h50 4,2	14h42 4,5	15h50 5,0	17h12 5,0
20h14 13,5	21h12 13,5	22h24 13,5	23h41 13,8
5 VEN	6 SAM	7 DIM	8 LUN
6h39 4,2	0h52 14,7	1h51 15,9	2h43 17,1
12h28 11,4	7h38 3,4	8h28 2,2	9h13 1,0
18h28 4,2	13h31 12,6	14h23 13,8	15h10 15,4
	19h32 2,9	20h28 1,7	21h19 1,0
9 MAR	10 MER	11 JEU	12 VEN
3h31 17,6	4h17 17,9	5h02 17,6	5h47 16,3
9h55 0,6	10h37 0,1	11h18 0,1	11h59 1,0
15h55 16,3	16h39 17,1	17h23 17,1	18h07 16,7
22h08 0,1	22h55 -0,2	23h42 0,1	
13 SAM	14 DIM	15 LUN	16 MAR
0h30 1,0	1h20 2,2	2h17 3,4	3h27 4,5
6h33 15,1	7h21 13,5	8h13 12,2	9h14 11,0
12h41 2,2	13h25 3,4	14h14 4,2	15h16 5,4
18h53 15,9	19h43 14,7	20h39 13,8	21h46 12,6

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR LE COUPON D'INSCRIPTION CI-JOINT ET À LE FAIRE PARVENIR AU BUREAU MUNICIPAL.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.



Inscrivez-vous auprès de votre municipalité pour recevoir de l'information sur les ressources et les activités.

Prénom: _____

Nom: _____

Famille: _____

Noms et âges des enfants: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Je souhaite que mon adresse de messagerie soit ajoutée à la liste d'envoi de la municipalité.

Je suis déjà inscrit (e) à l'infolettre électronique municipale.

NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
 AU MARCHÉ DESBIENS & FILS, AU DÉPANNEUR KAKOU,
 AU BUREAU MUNICIPAL OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca

EDITIONS